

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 17, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 4:06 p.m. [ET] to examine the subject matter of Bill C-13, An Act to amend the Official Languages Act, to enact the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act and to make related amendments to other Acts.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Colleagues, I am René Cormier, senator from New Brunswick, and Chair of the Standing Senate Committee on Official Languages.

I would like the members of the committee to introduce themselves, starting on my left.

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Clement: Bernadette Clement from Ontario.

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie from Quebec.

The Chair: Thank you. I wish to welcome all of you and viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded traditional territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

[*English*]

Today, we continue our study of the subject matter of Bill C-13, An Act to amend the Official Languages Act, to enact the Use of French in Federally Regulated Private Businesses Act and to make related amendments to other Acts. The proposed short title for this bill is “An Act for the Substantive Equality of Canada’s Official Languages.”

[*Translation*]

For the first hour of our meeting, we are pleased to welcome two organizations. First, we have Antoine Désilets, Director General of the Société Santé en français. Then we have Martin Normand, Director, Strategic Research and International Relations, from the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Welcome to the committee. We will begin by giving the floor to Mr. Désilets. Each of you will have the usual speaking time, then we will go to the period of questions and answers. Thank you for being with us. Mr. Désilets, the floor is yours.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 17 octobre 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 16 h 6 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l’usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d’autres lois.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Chers collègues, je m’appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

J’invite les membres du comité à se présenter, en commençant par ma gauche.

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

La sénatrice Clement : Bernadette Clement, de l’Ontario.

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, du Québec.

Le président : Merci. Je vous souhaite la bienvenue, chers collègues, ainsi qu’aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent. Je tiens à souligner que les terres à partir desquelles je vous parle font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

[*Traduction*]

Aujourd’hui, nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l’usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d’autres lois. Le titre abrégé proposé de ce projet de loi est : Loi visant l’égalité réelle entre les langues officielles du Canada.

[*Français*]

Au cours de la première partie de notre réunion, nous recevrons deux organisations : d’abord, nous recevrons M. Antoine Désilets, directeur général de la Société Santé en français. Puis, nous recevrons M. Martin Normand, directeur, Recherche stratégique et relations internationales, de l’Association des collèges et universités de la francophonie canadienne. Bienvenue parmi nous. Nous allons d’abord donner la parole à M. Désilets. Comme d’habitude, vous aurez chacun un temps de parole, puis nous passerons à la période des questions et réponses. Merci d’être parmi nous. Monsieur Désilets, la parole est à vous.

Antoine Désilets, Director General, Société Santé en français: Members of the committee, good afternoon. Thank you very much for having me. My name is Antoine Désilets, and I am the Director General of the Société Santé en français. Before I begin, I would like to acknowledge that the land on which the Société Santé en français sits is part of the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people.

Today I will present some statistics on health in French and then tell you about the Société Santé en français. I will conclude with some recommendations for the committee regarding Bill C-13. I would also like to inform you that the chairman of the board of Société Santé en français regrets that he is unable to appear today as he was prevented at the last minute from coming.

Here are a few statistics on the status of health in French in Canada. Our data come from a survey that the Léger organization conducted for Health Canada in 2020. When minority francophones were asked if they had access to health services in French, one third of respondents said that, in the previous year, they had received services entirely in French, another third reported that they had received services partly in French; and the remaining third answered that they had received no health services in French.

When respondents were asked about progress made in providing access to services, approximately 19% said they had seen improvements in the previous 10 years; some 40% had seen no improvement or thought the situation had remained the same; and 16% reported that the quality of access had declined. Those of you who are good with numbers will immediately realize that those figures do not total 100%: roughly 23% of respondents did not answer.

The main barriers to access to health services in French stem from a lack of human resources. Fear of long waiting times in hospitals, a lack of information available in French and concerns about receiving poor-quality services are still features of the health landscape in Canada today.

A few words about the Société Santé en français. We are a network of networks and a national organization. We work with 16 French-language health networks in all Canadian provinces and territories. Our collective mission is to encourage health partners to adopt better policies, practices and activities that meet francophones' health needs. By equipping people through policies, practices and activities, we increase the availability of French-language health services over the long term.

Antoine Désilets, directeur général, Société Santé en français : Bonjour, mesdames et messieurs les membres du comité. Merci beaucoup de me recevoir. Je m'appelle Antoine Désilets et je suis directeur général de la Société Santé en français. Avant de commencer, je tiens à reconnaître que les terres sur lesquelles se trouve la Société Santé en français font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Aujourd'hui, je vais vous présenter quelques chiffres sur la santé en français et je vous parlerai ensuite de la Société Santé en français. Je terminerai avec quelques recommandations pour le comité par rapport au projet de loi C-13. Je tiens aussi à vous faire part des regrets de la présidente du conseil d'administration de la Société Santé en français, qui a eu un empêchement de dernière minute et qui ne peut être avec nous aujourd'hui.

Voici quelques chiffres sur l'état des lieux de la santé en français au Canada. Les données sont tirées d'un sondage de Léger réalisé pour le compte de Santé Canada en 2020. Quand on a demandé aux francophones en situation minoritaire s'ils avaient accès aux services de santé en français, le tiers des répondants ont affirmé les avoir reçus entièrement en français dans la dernière année; le tiers des répondants ont affirmé les avoir reçus seulement en partie en français; le tiers ont affirmé n'avoir reçu aucun service de santé en français.

Quand on questionne les gens sur les progrès réalisés dans l'accès aux services de santé, environ 19 % des répondants ont vu des améliorations dans les 10 dernières années; environ 40 % des gens n'ont vu aucune amélioration ou pensent que la situation est restée la même; 16 % des répondants ont constaté que la qualité de l'accès avait diminué. Ceux qui sont rapides en mathématiques se rendront vite compte que cela ne fait pas un total de 100 %, ce qui signifie qu'environ 23 % des répondants ne savaient pas quoi répondre.

Encore aujourd'hui, les principaux obstacles à l'accès aux services de santé en français ont trait au manque de ressources humaines. La peur d'attendre plus longtemps dans un centre hospitalier, le manque d'information disponible en français ou la crainte d'avoir des services de qualité inférieure sont des dynamiques qui existent toujours au Canada aujourd'hui.

Je vous parle rapidement de la Société Santé en français. Nous sommes un réseau de réseaux. Nous sommes un organisme national. Nous travaillons avec 16 réseaux de la santé en français dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Notre mission collective est d'amener les partenaires en santé à adopter de meilleures politiques, de meilleures pratiques et de meilleures activités qui répondent aux besoins des francophones dans le milieu de la santé. À long terme, en outillant les gens en ce qui a trait aux politiques, pratiques et activités, l'offre de services de santé en français augmente.

We work in three stages: first, we identify the institutions in health care systems that need to be at the table; second, we engage in capacity-building to show them how they can better help francophones; and, third, we work with them to integrate the changes requested within their continuing practices in order to serve francophones better.

What place does health occupy in Bill C-13? I'm sure you know it off the top of your head. Since health is cited only once in the bill, it's a short answer. It's in the part that concerns positive measures. Health is cited in new subparagraph 41(6)(c)(v) along with other sectors — culture, education, justice, employment and immigration — that are considered essential to the vitality of anglophone and francophone minorities.

All of which brings me to the two recommendations that the Société Santé en français wishes to make respecting Bill C-13. Before discussing our specific recommendations, I would like to express our support for those of the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, of which we have been a member since December 2021.

Our first recommendation is that the authority to subject the federal government's spending power to official-language-related conditions be reaffirmed, particularly with respect to the sectors named in new subparagraph 41(6)(c)(v), including the five sectors I just cited. What kind of conditions? For example, they could be conditions respecting the collection of data, standardized by the provinces and territories, and the health status of official language minority communities in relation to the services they receive.

In Canada, we still don't have a clear picture of the health status of French-speaking official language minority communities. We have anecdotal evidence, but no standardized national database with which to draw comparisons between the health status of francophone communities and that of the majority population.

Here's an example of conditions that could be attached to the delivery of essential services in both official languages based on government priorities. As we all know, the federal government sets its own priorities, which include, for example, mental health and long-term care. We could also add the provision of multi-tiered services, in the same way as the provinces are at times encouraged to invest in those two sectors.

Our second recommendation is that a clear distinction be drawn in the act between the concepts of health services and public health services. Although health is named as a sector, it may often be divided into two parts. We often refer to health

Notre travail se fait en trois temps. D'abord, on vise à cerner les institutions des systèmes de soins de santé qui ont besoin d'être à la table. Ensuite, on fait du renforcement de capacité pour leur montrer comment elles peuvent mieux aider les francophones, puis on travaille avec elles pour intégrer les changements demandés au sein de leurs pratiques permanentes, le tout pour mieux desservir les francophones.

Quelle place occupe la santé dans le projet de loi C-13? Je suis certain que vous le connaissez par cœur. La santé est nommée à un seul endroit, donc ce sera assez rapide. Il s'agit de la partie qui concerne les mesures positives. La santé est nommée avec d'autres secteurs au nouveau sous-alinéa 41(6)(c)(v); ces secteurs sont considérés comme essentiels à l'épanouissement des minorités francophones et anglophones, au même titre que la culture, l'éducation, la justice, l'emploi et l'immigration.

Cela m'amène donc à vous parler de deux recommandations en lien avec le projet de loi C-13. Avant de parler de recommandations spécifiques de la Société Santé en français, je tiens à affirmer l'appui de la société aux recommandations de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, dont la société est membre depuis décembre 2021.

La première recommandation, c'est de réaffirmer dans la loi le pouvoir d'attacher des conditions liées aux langues officielles dans le cadre du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral, particulièrement en ce qui concerne les secteurs nommés au nouveau sous-alinéa 41(6)(c)(v), y compris les cinq secteurs que je viens de nommer. Quel genre de conditions? Par exemple, des conditions sur la collecte de données standardisées par les provinces et les territoires sur l'état de santé des communautés de langue officielle en situation minoritaire quant aux services qu'elles reçoivent.

Au Canada, on n'a toujours pas aujourd'hui une image claire de l'état de santé des communautés francophones de langue officielle en situation minoritaire. Nous avons des exemples anecdotiques à donner, mais il n'existe pas de base de données nationale standardisée permettant de faire une comparaison possible entre l'état de santé des communautés francophones et celui de la population majoritaire.

Voici un autre exemple de conditions qui pourraient être liées à la prestation de services essentiels dans les deux langues officielles pour ce qui est des priorités du gouvernement. On le sait, le gouvernement fédéral se donne ses propres priorités, qui touchent par exemple la santé mentale et les soins de longue durée. On pourrait également ajouter la prestation de certains degrés de services, au même titre qu'on amène parfois les provinces à investir dans ces deux secteurs.

La deuxième recommandation porte à distinguer clairement dans la loi les notions de services en santé et en santé publique. La santé est nommée comme un secteur. Pourtant, il y a souvent deux aspects à la santé. On parle souvent de la question des

services, which constitute a public system of health professionals and hospitals, including everything that's viewed as a service to heal the sick.

There's also a separate dimension of health, public health, which includes health status, healthy habits, prevention, vaccination and health promotion. Under the first concept, an indirect contribution is made in order to provide services. That sector belongs to the provinces. The second is a shared responsibility. The enumeration of sectors in the subparagraph could be clarified by referring to culture, education, justice and health, including public health, and so on, which would help equip the federal government to develop true public health and health promotion programs. Thank you.

The Chair: Thank you for that succinct and precise presentation, Mr. Désilets.

I now give the floor to Martin Normand, Director of strategic research and international relations at the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

I would also like to greet our colleagues, senators Mockler and Dalphond.

Martin Normand, Director, Strategic Research and International Relations, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne: Thank you very much for the opportunity to appear before you today.

The ACUFC welcomed this bill when it was first introduced. The fact that all federal institutions will now be required to take the positive measures they consider appropriate to ensure more opportunities for francophone minorities to pursue quality learning in their own language throughout their lives, including at the post-secondary level, is a major improvement over Bill C-32. Even more significant, institutions will now have to deliver on this commitment knowing that the federal government has acknowledged the specific situation of French in this country.

We want to make three suggestions for clarifying Part VII respecting cooperation with the provinces, scientific research in French and other administrative measures.

With respect to cooperation with the provinces, federal institutions have a duty to ensure that positive measures are taken to enhance the vitality of francophone minority and to support and assist their development. However, under new subsection 45.1(1) introduced by Bill C-13, the federal government would recognize the importance of cooperating with provincial and territorial governments in the implementation of Part VII.

services de santé, qui sont l'appareil public, les professionnels de la santé et les hôpitaux, c'est-à-dire tout ce que l'on voit comme un service pour guérir les gens.

Il y a aussi toute une dimension de la santé qui est la santé publique. On parle de l'état de santé, des habitudes saines, de la prévention, de la vaccination et de la promotion de la santé. Pour la première, il y a une contribution indirecte en matière de services. Ce secteur appartient aux provinces. Dans le cas de la deuxième, il s'agit d'une responsabilité partagée. Quand on énumère les secteurs dans le sous-alinéa, on pourrait faire une précision, en parlant notamment de la culture, de l'éducation, de la justice, de la santé, y compris la santé publique, et ainsi de suite, ce qui permettrait d'outiller le gouvernement fédéral pour qu'il développe des programmes véritables en matière de santé publique et de promotion de la santé. Merci.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Désilets, pour cette présentation succincte et précise.

La parole est maintenant à M. Martin Normand, directeur, Recherche stratégique et relations internationales, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.

J'en profite pour saluer nos collègues les sénateurs Mockler et Dalphond.

Martin Normand, directeur, Recherche stratégique et relations internationales, Association des collèges et universités de la francophonie canadienne : Merci beaucoup de cette occasion de témoigner devant vous aujourd'hui.

Sachez que l'ACUFC a accueilli favorablement ce projet de loi au moment de son dépôt. Le fait que les institutions fédérales devront désormais prendre les mesures positives qu'elles estiment indiquées pour que les minorités francophones aient davantage de possibilités pour faire des apprentissages de qualité tout au long de leur vie, y compris à l'échelle postsecondaire, est une modification importante par rapport au projet de loi C-32. Ce qui est encore plus important, c'est que cet engagement devra prendre forme dans un contexte où le gouvernement fédéral reconnaît la situation particulière du français au Canada.

Nous voulons faire trois suggestions afin d'apporter des précisions à la partie VII, sur la collaboration avec les provinces, la recherche scientifique en français et les autres mesures administratives.

Pour ce qui est de la collaboration avec les provinces, les institutions fédérales ont le devoir de veiller à ce que des mesures positives soient prises pour favoriser l'épanouissement des minorités francophones et appuyer leur développement. Or, au paragraphe 45.1(1) du projet de loi C-13, le gouvernement fédéral reconnaît l'importance de la collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans la mise en œuvre de la partie VII.

This provision, as drafted, could be interpreted as meaning that the federal government's commitment to the vitality of the minorities is subject to a sharing of jurisdictions.

In our view, the federal government cannot walk away from this commitment. Its willingness to cooperate with the provinces and territories must not undermine the vitality, development or maintenance of strong institutions. Instead the bill must establish favourable conditions for developing positive measures that will have a direct and continuing impact and be effectively and equitably implemented across the country.

We therefore suggest that every reference to cooperation with the provinces and territories be reviewed to dispel any ambiguity regarding the federal government's exercise of its spending power to enhance the vitality of the minorities. If the implementation of positive measures were to depend on cooperation with the provinces and territories, the federal government might find itself developing measures that would be deployed unevenly if reluctant governments refused to cooperate.

As regards scientific research in French, the official languages reform document states that the federal government wishes to support the creation and dissemination of scientific information in French. However, we feel that the wording of new subparagraph 41(6)(c)(iv) is more restrictive and less ambitious than what is proposed in the reform document. It provides that one of the positive measures the federal institutions might take would be to "support the creation and dissemination of information in French that contributes to the advancement of scientific knowledge."

The reform document suggests that these measures would support the creation and dissemination of scientific knowledge created by the francophone research community. However, the bill implies that all types of information are considered equal and that they may come from various sources. For example, the translation into French of information produced by federal institutions could qualify as scientific knowledge. That interpretation would therefore be redundant, having regard to what is already provided in part IV of the act, which concerns communications with the public.

We suggest that this subparagraph be reviewed to make it more consistent with the commitment expressed in the reform document. The original version was much more foundational for the post-secondary sector than the version proposed in the bill.

A modernized Official Languages Act is not an end in itself. It is merely one piece, albeit a very important one, in the overall architecture of Canada's language regime and must be coupled

Tel qu'il est formulé, l'article pourrait être interprété de façon à ce que l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de l'épanouissement des minorités soit subordonné au partage des compétences.

À nos yeux, le gouvernement fédéral ne peut se soustraire à cet engagement. Sa volonté de collaborer avec les provinces et les territoires ne peut être un frein à l'épanouissement, au développement et à la présence d'institutions fortes. Le projet de loi doit plutôt mettre en place les conditions favorables au développement de mesures positives qui auront une incidence directe et continue et qui seront mises en œuvre efficacement et équitablement, partout au pays.

Nous suggérons donc que toute référence à la collaboration avec les provinces et les territoires soit revue pour dissiper toute ambiguïté quant à l'exercice par le gouvernement fédéral de son pouvoir de dépenser pour appuyer l'épanouissement des minorités. Si la mise en œuvre de mesures positives dépend de la collaboration avec les provinces et les territoires, le gouvernement fédéral pourrait se retrouver à développer des mesures qui seraient déployées de façon inégale, dans l'éventualité où des gouvernements hésitants refuseraient de collaborer.

En ce qui concerne la recherche scientifique en français, dans le document de réforme des langues officielles, le gouvernement fédéral souhaite « favoriser la création et la diffusion d'information scientifique en français ». Or, la formulation utilisée au nouveau sous-alinéa 41(6)c)(iv) nous apparaît plus restrictive et moins ambitieuse que ce qui était proposé dans le document de réforme. Il y est plutôt indiqué que l'un des domaines dans lesquels les institutions fédérales pourraient prendre des mesures positives est « [...] la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques [...] ».

Le document de réforme laissait plutôt entendre que les mesures appuieraient la création et la diffusion de savoirs scientifiques produits par la communauté de recherche francophone. Le projet de loi laisse plutôt entendre que tout type d'information se vaut et qu'elle pourrait provenir de diverses sources. Par exemple, la traduction en français d'informations produites par les institutions fédérales pourrait suffire. Cette interprétation serait donc redondante par rapport à ce qui est déjà prévu à la partie IV, qui traite des communications avec le public.

Nous suggérons que cet article soit revu afin qu'il soit plus fidèle à l'engagement qui figurait dans le document de réforme. La version originale était beaucoup plus structurante pour le secteur postsecondaire que la version retenue dans le projet de loi.

Enfin, une Loi sur les langues officielles modernisée n'est pas une fin en soi. Elle n'est qu'un morceau très important de toute l'architecture du régime linguistique canadien. D'autres mesures

with other administrative measures, including two that will definitely follow from this bill.

The first measure will be regulations establishing the terms and conditions under which the obligations set forth in Part VII are to be performed. Those regulations may clarify the nature of the positive measures, consultations, accountability models and principles that should be established to assess the direct consequences of government decisions.

However, new subsection 41(3) does not establish a schedule for making those regulations. That possibility was introduced in the 1988 act, but no regulations ever followed. We suggest that the act include a timetable for making regulations under Part VII.

The second measure is the policy on francophone immigration. We simply want to express a wish, that the policy that is developed accommodate the international clientele of post-secondary institutions, an immigration pool that is essential if we are to achieve the objectives of the federal government's francophone immigration strategy.

Many stakeholders have great expectations for this act, but history tells us you can never legislate on political leadership. A firm moral commitment from the political class will always be necessary. We ask that you lend substance to that commitment and to cooperate so the bill is promptly passed and we can work together on the next foundational measures that will enable Canada to progress toward substantive equality of English and French.

The Chair: Thank you for your testimony, Mr. Normand.

We will now proceed to questions from the senators.

Senator Gagné: Welcome, Mr. Normand and Mr. Désilets.

In her appearance here two or three weeks ago, Professor Linda Cardinal told us that Bill C-13 wasn't perfect but was nevertheless a reasonable compromise for all stakeholders. That's what she said during her testimony. She clearly told us it was time to pass the bill. She didn't suggest making any changes. In her view, the acknowledgement that French is vulnerable, the obligation to set francophone immigration targets and the importance of French as a scientific language could help effect the necessary cultural change within the federal government that would support the francophonie and the French language.

administratives accompagneront la loi, dont deux qui découlent précisément du projet de loi.

La première mesure, c'est un règlement qui fixera les modalités d'exécution des obligations liées à la partie VII. Il pourra préciser la nature des mesures positives, des consultations, des modes de reddition de comptes et les principes à retenir pour évaluer les conséquences directes des décisions gouvernementales.

Or, le paragraphe 41(3) ne propose pas d'échéancier pour la prise de règlement. La loi de 1988 prévoyait la même possibilité, mais le règlement n'a jamais suivi. Nous suggérons que la loi prévoit un échéancier pour le développement du règlement lié à l'application de la partie VII.

La deuxième mesure est la politique en matière d'immigration francophone. Nous voulons simplement exprimer un souhait, soit que la politique qui sera développée prenne en compte la clientèle internationale des établissements d'enseignement postsecondaire, qui représente un bassin incontournable pour atteindre les objectifs de la Stratégie en matière d'immigration francophone du gouvernement fédéral.

Plusieurs intervenants ont de grandes ambitions pour cette loi. Toutefois, l'histoire nous a montré qu'on ne pourra jamais légiférer sur le leadership politique. Il faudra toujours un engagement moral ferme de la classe politique. Nous vous demandons de donner corps à cet engagement pour que nous puissions travailler ensemble sur les prochaines mesures structurantes qui permettront au Canada de progresser vers l'égalité réelle du français et de l'anglais. Merci.

Le président : Merci de votre témoignage, monsieur Normand.

Nous allons commencer la période des questions et réponses.

La sénatrice Gagné : Bienvenue, messieurs Normand et Désilets. C'est toujours un plaisir de vous revoir.

La professeure Linda Cardinal, lors de sa comparution il y a deux ou trois semaines, nous a affirmé que le projet de loi C-13 n'est pas parfait, mais qu'il représente quand même un compromis raisonnable pour l'ensemble des parties prenantes. Je reprends des propos qu'elle a tenus au moment de son témoignage. Elle nous a indiqué clairement qu'il est temps de passer à l'adoption du projet de loi. Elle ne suggère pas de faire des changements. Selon la professeure Cardinal, le fait de reconnaître notamment la vulnérabilité du français, l'obligation d'établir des objectifs en matière d'immigration francophone et l'importance du français comme langue scientifique pourrait contribuer au changement de culture nécessaire au sein de l'appareil fédéral pour ce qui est de l'appui à la francophonie et au français.

You alluded to this when you referred to the leadership required to further the objectives of Bill C-13. According to Professor Cardinal, we must equip public servants to ensure the bill is implemented through regulations and administrative programs.

I'd like you to comment on that statement by Professor Cardinal. Why is it more important for the Société Santé en français and the Association des collèges et universités de la francophonie canadienne that changes be made to the legislative framework than that the federal government clarify the regulations or any other directive it might make?

Mr. Normand: First of all, we share that view: Bill C-13 isn't perfect and it probably never will be. We have three suggestions for amendments that could clarify certain aspects of Part VII of Bill C-13. We're prepared to start working immediately with the federal institutions on the content and implementation of Bill C-13.

The Association des collèges et universités de la francophonie canadienne cooperates with seven or eight federal departments and will continue to do so bill or no bill. We want to take this opportunity to put on the table some elements that would allow us more freedom to act. However, if the bill is passed, we'll be able to go to work. We're relying on the other measures that will accompany it. You referred to them in your question.

We're ready to go to work right away on the content of regulations under Part VII to ensure that what shapes the definition of positive measures meets the needs of our member institutions and our association. The same is true of the francophone immigration strategy. Our member institutions have a special contribution to make, and our association can convey that message to ensure the policy reflects the needs of our institutions.

Mr. Désilets: That's an excellent question. You mentioned that a cultural change was necessary, and you're absolutely right. However, there are more technical aspects that should be framed by documents. I discussed health data. No standardized health data are currently collected by the provinces or territories. Canada spends \$300 billion a year on health, yet we don't have comprehensive data on the status of certain populations, such as francophone minorities.

A culture change has to be shaped by action. It can be done by regulations, but I side with Mr. Normand, and I think we should be able to clarify everything we can right now so the aims and intentions of Bill C-13 are as clear as possible.

Vous y avez fait allusion en évoquant toute cette question de leadership nécessaire pour faire avancer les objectifs du projet de loi C-13. Selon la professeure Cardinal, il faut outiller les fonctionnaires pour assurer la mise en œuvre du projet de loi, c'est-à-dire les règlements et les programmes administratifs.

J'aimerais que vous commentiez cet énoncé de la professeure Cardinal. Pourquoi est-il important, pour la Société Santé en français et l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, qu'il y ait des changements qui soient faits au cadre législatif, plutôt que des précisions apportées dans le règlement ou dans toute autre directive qui pourrait être émise par le gouvernement fédéral?

M. Normand : Tout d'abord, nous sommes du même avis : le projet de loi C-13 n'est pas parfait et il ne le sera probablement jamais. Nous avons trois suggestions de modifications qui pourraient préciser certains éléments de la partie VII du projet de loi C-13. Nous sommes prêts à travailler dès demain au contenu et à la mise en œuvre du projet de loi C-13 avec les institutions fédérales.

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne collabore avec sept ou huit ministères fédéraux. La collaboration se poursuivra, qu'il y ait un projet de loi ou non. On veut profiter de cette occasion pour mettre sur la table certains éléments qui nous permettraient d'avoir les coudées plus franches pour agir. Cependant, si le projet de loi est adopté, on pourra travailler. On mise sur les autres mesures qui l'accompagneront — vous y avez fait référence dans votre question.

Nous sommes prêts à travailler demain matin sur le contenu du règlement de la partie VII pour assurer que ce qui encadrera la définition des mesures positives répondra aux besoins de nos établissements membres et de notre association; c'est la même chose pour ce qui est de la Stratégie en matière d'immigration francophone. Nos établissements membres ont une contribution particulière à faire et notre association peut porter cette voix pour s'assurer que la politique prenne en compte les besoins de nos établissements.

M. Désilets : C'est une excellente question. Vous avez mentionné qu'un changement de culture était nécessaire et vous avez tout à fait raison. Par contre, il y a des dimensions plus techniques qui doivent être encadrées par des documents. J'ai parlé de la question des données en santé; il n'y a pas de données standardisées collectées par les provinces et territoires à l'heure actuelle. Le Canada dépense 300 milliards de dollars par année en santé et on n'a pas de données complètes sur l'état de certaines populations, comme les minorités francophones.

Un changement de culture doit être encadré par des actions. Cela peut être fait par règlement, mais j'appuie M. Normand, et je crois qu'on devrait être en mesure de clarifier tout ce qu'on peut en ce moment, pour que les objectifs et les intentions du projet de loi C-13 soient les plus clairs possibles.

Earlier I suggested that we discuss health and public health to ensure we distinguish both parts. We should do the same thing with education. We often talk about education as extending from early childhood to the post-secondary level to ensure it's all included in the overall sense of that term. I think we have an opportunity to do that right now.

Senator Gagné: Mr. Normand, you said there should be a deadline or time limit for making regulations. How long should it take to make regulations?

Mr. Normand: Since I'm not a legislator, I won't be drafting the regulations and can't presume to know how much time it will take. There have been cases where two or three years were allowed to draft regulations, or at least to bring them into force. I'll leave it to the experts to determine how long that will take.

I think it would be very useful for everyone to agree that there should be a timeframe and an obligation to make regulations within it. The obligation to make regulations appears in the 1988 act but was never executed. We'd like the government to take an extra step so that regulations are in fact made this time.

Senator Gagné: Mr. Désilets, do you have any views on the subject?

Mr. Désilets: Like Mr. Normand, I'm not a legislator. Generally speaking, regulations should already have been made because we're in the process of redrafting the act. This is fantastic, and it will result in regulations being drafted.

The needs are immediate: the sooner we move forward, the sooner we can take the necessary measures to support the vitality of the francophone communities in health and all other essential areas.

Senator Mégie: My question is for Mr. Normand, and Mr. Désilets can add to his answer. Would you please describe the changes in the number of national and international francophone students at Canadian French-language colleges and universities? Do you have any data on that? What percentage of those francophone students stay in Canada after completing their studies?

Mr. Normand: With respect to the first part of your question, I don't have the figures, but I'd be happy to forward them to you. We have documents that we use to monitor changes in enrolment numbers.

As for international students, percentages vary widely from one institution to the next, from 2% to 5% at some to more than 50% at others. It's very variable.

Je suggérais plus tôt de parler de la santé et de la santé publique pour s'assurer qu'on voit les deux parties; on devrait faire la même chose du point de vue de l'éducation. Souvent, on mentionne l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement postsecondaire pour s'assurer que tout cela soit inclus dans son sens global. Je pense qu'on a une occasion de faire cela en ce moment.

La sénatrice Gagné : Monsieur Normand, vous avez mentionné qu'il devrait y avoir une date butoir, une limite de temps accordée pour la prise de règlement. Qu'est-ce qui serait une bonne période pour élaborer des règlements?

M. Normand : Je ne suis pas législateur, donc je n'écrirai pas le règlement et je ne peux présumer du temps que cela prendra pour le faire. Il y a des exemples où on s'est donné deux ou trois ans pour rédiger un règlement, ou du moins pour mettre en œuvre un règlement. Je laisserai les experts déterminer la durée.

Je pense que le fait de donner le signal qu'il doit y avoir un échéancier et qu'il y a une obligation de prendre le règlement pendant cette période-là sera très utile pour tout le monde. L'obligation de prendre un règlement figurait dans la loi de 1988, mais cela ne s'est jamais concrétisé. On aimerait qu'un pas de plus soit fait pour que le règlement soit effectivement pris cette fois-ci.

La sénatrice Gagné : Monsieur Désilets, avez-vous un point de vue à ce sujet?

M. Désilets : Tout comme M. Normand, je ne suis pas législateur. De façon générale, il faudrait que le règlement existe déjà, car on est en train de réécrire la loi. C'est fantastique, et cela mènera à l'écriture d'un règlement.

Les besoins sont immédiats; plus vite on avance, plus vite on peut prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les communautés francophones puissent s'épanouir, en santé et dans tous les autres aspects essentiels.

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à M. Normand, et M. Désilets pourra compléter la réponse. Pourriez-vous nous décrire l'évolution du nombre d'étudiants francophones, nationaux et internationaux, dans les collèges et universités de la francophonie canadienne? Avez-vous des données à ce sujet? Quelle proportion de ces étudiants francophones reste au Canada après leurs études?

M. Normand : Pour la première partie de la question, je n'ai pas les chiffres, mais je serais heureux de vous les transmettre. Nous avons des documents qui nous permettent de suivre l'évolution du nombre d'inscriptions.

En ce qui concerne les étudiants internationaux, la proportion varie beaucoup d'un établissement à l'autre. Cela peut aller au-delà de 50 % dans certains établissements et de 2 à 5 % dans d'autres; c'est très variable.

As for the last part of your question concerning international students who remain in Canada, we know that 91% of students who attend ACUFC member institutions want to stay in Canada after completing their studies. That's based on a study that was done in 2020; 91% said they wanted to stay in Canada after completing their studies, and nearly 70% reported that they wished to stay in the region where they had studied. In the vast majority of cases, they wanted to stay in Canada after completing their studies because they felt sufficiently supported by their institutions. Post-secondary educational institutions could always do more, but our institutions play a crucial role in retaining international students once they've completed their education.

Senator Mégie: That was precisely my next question. So I'll continue on that subject.

Do these foreign students stay in francophone minority communities, or do they tend to migrate? You used the word "want."

Mr. Normand: Yes.

Senator Mégie: We don't have any figures confirming that they stay. Do they stay in francophone minority communities or do they tend to migrate to regions with larger francophone populations?

Mr. Normand: Mr. Désilets said there's a need for compelling data across the system; and that's a fact. We're facing an obstacle in this specific case: once students graduate from our institutions, they're no longer our responsibility. We don't have any data on exactly what foreign students do once they leave our institutions, unless we conduct studies on expectations. However, we have no specific figures indicating whether they're still living in the region or occupying positions in which they use French on a daily basis because the immigration system doesn't let us do any follow-up once they leave us.

Senator Mégie: I have a question on the dissemination of scientific knowledge in French. I know there's still a tendency in the health sciences field — and it's a normal one — to want to stand out internationally. Researchers feel they won't have a chance to do so if they publish in French. I'm not sure Bill C-13 will change anything in that regard. What can we do? Have you thought about that for your students?

Mr. Normand: Yes, we've thought about it a lot. The Standing Committee on Science and Research is conducting a study on scientific publication and dissemination in French. We'll be appearing before it at 7:30 p.m. I can make sure you receive our statement to that committee.

Pour la dernière partie de votre question concernant les étudiants internationaux qui restent au Canada, on sait que 91 % des étudiants qui fréquentent les établissements membres de l'ACUFC souhaitent rester au Canada à la fin de leurs études. Cela est basé sur une étude de 2020; 91 % souhaitent rester au Canada à la fin de leurs études, près de 70 % souhaitent rester dans la région où ils ont étudié. Dans la très forte majorité des cas, s'ils souhaitent rester au Canada à la fin de leurs études, c'est parce qu'ils se sentent suffisamment appuyés par leurs établissements d'enseignement postsecondaire. Les établissements postsecondaires pourraient toujours en faire plus, mais nos établissements jouent un rôle crucial pour assurer la rétention des étudiants internationaux à la fin de leurs études.

La sénatrice Mégie : C'était justement mon autre question; je continuerai donc sur ce sujet.

Ces étudiants étrangers, restent-ils dans les communautés francophones minoritaires ou ont-ils tendance à migrer? Vous avez employé le mot « souhaite ».

M. Normand : Oui.

La sénatrice Mégie : On n'a pas de chiffres qui confirmeraient qu'ils restent. Restent-ils dans les communautés francophones minoritaires ou ont-ils tendance à migrer vers les régions où la population francophone est plus importante?

M. Normand : M. Désilets faisait référence au besoin de données probantes un peu partout dans le système; il faut l'admettre. Dans ce cas précis, il y a un obstacle pour nous, et c'est qu'une fois qu'ils sont diplômés de nos établissements, ces étudiants ne sont plus notre responsabilité. On n'a pas de données qui nous permettraient de voir exactement ce qu'un étudiant étranger fait une fois qu'il a quitté nos établissements, à moins de faire des études sur les ambitions. Cependant, des données précises pour déterminer s'ils habitent toujours dans la région ou s'ils occupent des postes où ils utilisent le français sur une base quotidienne n'existent pas, car une fois qu'ils sont sortis de chez nous, le système de l'immigration ne nous permet pas de faire de suivi.

La sénatrice Mégie : J'ai une question sur la diffusion des savoirs scientifiques en français. Je sais que, dans le domaine des sciences de la santé, il y a toujours une tendance — et c'est normal — à vouloir briller à l'extérieur. Ils se disent que s'ils publient en français, ils n'auront pas cette chance. Je ne suis pas sûre que le projet de loi C-13 changera quelque chose à ce sujet. Que pourrait-on faire? Y avez-vous pensé pour vos étudiants?

M. Normand : Oui, on y a beaucoup pensé. Le Comité permanent de la science et de la recherche mène une étude en ce moment sur la publication et la diffusion scientifiques en français — nous y comparaissons à 19 h 30. Je pourrais m'assurer que vous recevrez notre allocution devant cet autre comité.

I'd like to give you a quick answer on this issue. There's definitely an eagerness to have all researchers publish internationally, but that also means pressure is put on the researchers themselves, who are increasingly dependent, for example, on promotions within their institutions or funding from granting agencies to study the impact measures, which are dominated by anglonormativity. For example, francophone journals aren't indexed in the impact measurement tools used to measure the impact of scientific journals.

Consequently, if we could come up with better ways to develop the scope and dissemination of research in French, that would be a good first step. For example, even if researchers publish in major international journals, that doesn't mean they're read any more than if they published in local French-language journals. You have to take that into account when considering impact measurement. French-language articles published in Canadian journals often have much more impact, and their impact on the research community, the local community and the vitality of the communities is measured differently than that of English-language publications, which are more universal in outlook and less applicable in the context of our communities.

Senator Mégie: Thank you for your answer.

Senator Dalphond: Thanks to our guests for their observations. I missed something; I wasn't quick enough to catch the results of the Léger survey you referred to in your brief because I guess it was done afterwards.

Mr. Désilets: [Technical difficulties]

Senator Dalphond: Precisely. Would you please repeat the percentages for the people who saw — not those who saw nothing, the 23%, but the other two groups — an increase in accessibility and those who saw a decline?

Mr. Désilets: Yes, 100%. It was a survey on the ways minority anglophones and francophones perceived access to health services. Some 19% of francophones observed that accessibility had increased, 42% said that the situation had remained the same, and 16% noted that accessibility had declined. It was a survey of perceptions. We also have figures showing that perceptions can be different at certain locations. You have to be careful because these figures are averages. There are places in Canada where the situation has really deteriorated and others where it has sharply improved. If you average the data, that yields the numbers you see.

J'aimerais vous donner une réponse rapide sur cet enjeu. Il y a certainement des ambitions pour que tous les chercheurs puissent rayonner à l'international, mais cela signifie également qu'on met de la pression sur les épaules des chercheuses et des chercheurs, qui sont de plus en plus dépendants par exemple pour ce qui est des promotions au sein de leurs établissements ou de l'obtention de financement des organismes subventionnaires pour étudier les mesures d'impact, qui sont dominées par l'anglonormativité. Par exemple, pour ce qui est des mesures d'impact des revues scientifiques, les revues francophones ne sont pas indexées dans ces outils de mesures d'impact.

Donc, si on pouvait imaginer des façons de mieux valoriser la portée et la diffusion de la recherche en français, ce serait déjà un premier pas. Sachez, par exemple, que même si les chercheurs publient dans les grandes revues internationales, cela ne veut pas dire qu'ils sont lus davantage que s'ils sont publiés dans des revues locales francophones. Donc, lorsqu'on réfléchit aux mesures d'impact, il faut également prendre cela en considération. Des publications en français dans des revues canadiennes ont souvent beaucoup plus d'impact, et cet impact est mesuré autrement par rapport à la communauté de la recherche, la communauté locale et la vitalité des communautés que des publications en anglais qui visent l'universalisme et qui s'appliquent moins bien dans le cadre de nos communautés.

La sénatrice Mégie : Merci pour votre réponse.

Le sénateur Dalphond : Merci à nos invités de nous faire part de leurs constats. J'ai manqué un élément; je n'ai pas été assez rapide pour entendre le résultat du sondage Léger auquel vous ne faites pas référence dans votre mémoire, car je comprends qu'il a été fait après.

M. Désilets : [Difficultés techniques]

Le sénateur Dalphond : Exactement. Si vous pouviez me rappeler les données sur le pourcentage de ceux qui ont vu — pas ceux qui n'ont rien vu, les 23 %, mais les deux autres groupes —, ceux qui ont vu une augmentation de l'accessibilité et ceux qui ont vu une baisse.

M. Désilets : Oui, 100 %. C'est un sondage sur la perception des francophones et des anglophones en situation minoritaire sur l'accès aux services de santé. Dix-neuf pour cent des francophones avaient constaté une augmentation de l'accessibilité, 42 % ont mentionné que la situation s'était maintenue, 16 % ont remarqué que l'accessibilité avait diminué. C'est une enquête de perception. On a aussi quelques données qui montrent que ça peut être différent à certains endroits. Il faut faire attention, car ce sont des données sur une moyenne. Il y a des endroits au Canada où la situation s'est particulièrement dégradée, et il y a des endroits où la situation s'est particulièrement améliorée. Si on fait une moyenne, ça donne les données que vous voyez.

Senator Dalphond: That was the point of my question. Since these are national data, they mean both everything and nothing at all. One region can be doing well and another poorly. Do we have an idea of the situation by region? Is this a reflection of the fact that there has been a general improvement or is it the status quo? On the other hand, have there been losses in certain regions, in the Western provinces, for example?

Mr. Désilets: That's a very good question, and it can be partly answered by analyzing the data. If you look at a province like New Brunswick, which is responsible for providing health services in both official languages, everything looks good based on the averages, but services aren't available in some regions, such as Fredericton and the area around St. John.

There are very troubling situations even in provinces that, on paper, seem to be doing very well. I mentioned the compelling data issue. You can't change what you can't measure, and it's hard for us to get a clear idea of what services are available and in what language. Is the situation permanent or is the evidence anecdotal? Does it depend on whether an employee is on duty all day? Are any public policies in place to ensure the level is maintained? I can tell you there are very significant challenges in Western Canada. Francophones in Western Canada have been abandoned, as it were, and have stopped asking if services are available in French.

It's very troubling to see these population trends. These people are exposed to major health risks and issues where there are language barriers.

Senator Dalphond: Do you mean there are waiting lists everywhere, including for consulting a family doctor? Are you telling me, "If I request a doctor who speaks French, it may take longer to see one than to take the first available doctor, who probably doesn't speak French"?

Mr. Désilets: That's one of the concerns that people have, and many of these health systems can't match the people who need French-language services with the professionals who can provide them. We generally don't have a clear idea of where francophones live, what their health needs are or what points of service they use. Once again, this is a compelling data issue. Solutions do exist, and it's possible, for the purposes of the provincial health cards, to add a question on the form requesting the desired language of service. This could be done on a permanent basis; we can gather the data, but only one province is doing it now, and that's Prince Edward Island.

Many other provinces have considered this approach. The idea is working its way into patients' electronic files. They're talking about it in New Brunswick, they're talking about it in the Northwest Territories, and the issue was the subject of a

Le sénateur Dalphond : C'était le but de ma question. Ce sont des données nationales, donc ça veut tout dire et ça ne veut rien dire. Il peut y avoir une région qui va bien et une autre qui va mal. Est-ce qu'on a une idée par région? Est-ce un reflet du fait qu'il y a eu une amélioration générale ou est-ce le statu quo? Au contraire, dans certaines régions, y a-t-il des pertes — dans les provinces de l'Ouest, par exemple?

M. Désilets : La question est très bonne et tombe un peu dans l'analyse des données. Si on regarde une province comme le Nouveau-Brunswick, qui a la responsabilité d'offrir des services de santé dans les deux langues officielles, pour les données en moyenne, tout semble bien se passer, mais il y a des régions où les services ne sont pas disponibles, comme à Fredericton ou dans la province de St. John's.

Même au sein de provinces qui semblent très bien aller sur papier, il y a des situations très préoccupantes. Je mentionnais l'enjeu des données probantes. On ne peut pas changer ce qu'on ne peut pas mesurer, et on a de la difficulté à avoir une idée claire des services disponibles et dans quelle langue ils le sont. Est-ce que c'est de façon pérenne ou anecdotique? Est-ce que ça dépend s'il y a un employé présent cette journée-là? Est-ce qu'il y a des politiques publiques en place pour s'assurer que le niveau se maintienne? Je peux vous dire qu'il y a des défis très particuliers dans l'Ouest canadien. Les francophones de l'Ouest canadien se sont fait « dompter », en quelque sorte, et ils ont arrêté de demander si les services étaient disponibles en français.

C'est très préoccupant de voir ces tendances dans la population. Ces gens s'exposent à des risques et à des enjeux de santé importants quand il y a des barrières linguistiques.

Le sénateur Dalphond : Vous voulez dire qu'il y a des listes d'attente dans tout, y compris pour consulter un médecin de famille? Vous me dites : « Si je demande un médecin qui parle français, cela risque d'être plus long que de prendre le premier médecin disponible qui ne parle probablement pas français. »

M. Désilets : C'est une des craintes que les gens ont et beaucoup de ces systèmes de santé ne sont pas en mesure de jumeler les personnes qui ont besoin des services en français avec les professionnels qui peuvent offrir ces services. On n'a généralement pas une bonne idée de l'endroit où vivent les francophones, quels sont leurs besoins de santé et quels points de service ils utilisent. Encore une fois, c'est une question de données probantes. Il y a des solutions qui existent, et il est possible d'ajouter, dans les cartes santé des provinces, une question dans le formulaire pour demander quelle est la langue de service désirée. Cela se fait de façon pérenne, on est en mesure de collecter ces données. Il n'y a qu'une seule province qui le fait présentement, et c'est l'Île-du-Prince-Édouard.

Beaucoup d'autres provinces ont examiné cette approche. L'idée est en train de faire son bout de chemin dans les dossiers électroniques des patients. Au Nouveau-Brunswick, on en discute, dans les Territoires du Nord-Ouest, on en discute, en

unanimous motion in Ontario's Legislative Assembly a few years ago. The idea is making its way, but we need to acquire the resources to measure needs and our ability to meet them.

Senator Dalphond: Is this kind of topic brought up in your discussions with the provinces? I imagine it is, and if so, how do they react? Do they say, "We're short of personnel. We have recruitment issues, so don't bother us with a criterion like that"?"

Mr. Désilets: I'd say the reaction is generally quite positive. Ontario, for example, has a tool called OZi that's been introduced to assess the capacity of service points to serve francophones. The Ontario government recruited OZi to go into institutions and identify their capacity. It's been so appreciated that it's been incorporated in an internal public policy of the Ontario government, which now has its own collection and capture tool.

So there's definitely an interest in gathering more data. Now we have to ensure that this generates interest in engaging in better service planning in order to provide better service to francophone communities.

Senator Dalphond: My next question is for Mr. Normand. I think we're witnessing a change in scientific research. Even the Pasteur Institute, in France, has switched from publishing in French to English. How can we come up with the resources — they're often algorithms — to ensure that work published in French is retrievable by someone conducting a search? These publications should be entered in the system because they're in French, but they aren't in the system because the programmer understands neither the title nor the subject.

How can they actually be made accessible, and how can researchers be made to realize that it may be more worthwhile to publish in French in Canada than to publish in English at the Pasteur Institute?

Mr. Normand: An entire academic culture change is obviously needed to achieve that. I mentioned impact measures; more generally speaking, we can consider new ways of measuring the excellence of research conducted in French. How do you determine that? I'd say many researchers want to nudge the federal research granting councils in that direction.

This is an observation that we've heard, particularly during the francophone minority post-secondary education estates general that the ACUFC held in conjunction with the FCFA. Our report will be released next week. We have a whole chapter on

Ontario, la question a fait l'objet d'une motion unanime à l'assemblée législative il y a quelques années. L'idée fait son bout de chemin, mais il faut qu'on se donne les moyens de mesurer les besoins et notre capacité de les combler.

Le sénateur Dalphond : Est-ce que, dans vos discussions avec les provinces, ce genre de sujet a été mentionné? J'imagine que oui, et le cas échéant, quelle a été leur réaction? Est-ce qu'on a plutôt dit : « On est en manque de main-d'œuvre. Il y a des difficultés de recrutement, alors ne venez pas nous embêter avec un critère comme celui-là. »

M. Désilets : Je dirais que la réaction est plutôt positive en général. Par exemple, en Ontario il y a un outil qui a été mis en place pour évaluer les capacités des points de service à desservir les francophones, qui s'appelle OZi. Le gouvernement de l'Ontario a recruté OZi pour aller dans les établissements et identifier la capacité. C'est quelque chose qui a été apprécié au point où cet outil a été intégré au sein d'une politique publique interne du gouvernement de l'Ontario, qui a maintenant son propre outil de collecte et de captation.

Donc, il y a certainement un intérêt à recueillir plus de données. Il faut maintenant s'assurer que cela génère un intérêt dans le but de faire une meilleure planification des services pour mieux desservir les communautés francophones.

Le sénateur Dalphond : Ma prochaine question s'adresse à M. Normand. Je crois qu'on assiste à un changement en matière de recherche scientifique. Même l'Institut Pasteur, en France, est passé de la publication en français à la publication en anglais. Comment peut-on trouver des moyens — ce sont souvent des algorithmes — pour faire en sorte que les travaux publiés en français seront repérables pour quelqu'un qui fait une recherche? Il faut que ces publications soient entrées dans le système, parce qu'elles sont en français, mais elles ne sont pas dans le système, parce que le programmeur ne comprend ni le titre ni le sujet.

Comment peut-on les rendre plus accessibles de façon concrète, et comment peut-on faire réaliser aux chercheurs que c'est peut-être plus payant de publier en français au Canada que de publier en anglais à l'Institut Pasteur?

M. Normand : C'est sûr qu'il y a tout un changement de culture académique qui est nécessaire pour en arriver là. Je vous parlais des mesures d'impact; de façon plus générale, on peut réfléchir à de nouvelles mesures de l'excellence de la recherche en français. Comment est-ce qu'on le détermine? Je vous dirais que beaucoup de chercheurs veulent amener les conseils subventionnaires fédéraux de la recherche sur cette voie.

C'est un constat qu'on a entendu, notamment pendant les états généraux postsecondaires en contexte francophone minoritaire que l'ACUFC a menés avec la FCFA; notre rapport sera publié la semaine prochaine. On a tout un chapitre consacré à

scientific research and publishing. The measurement of excellence is one, but there's also content discoverability. That's also an issue that's specific to the entire international Francophonie.

There are scientific diplomacy issues that need to be addressed with the international Francophonie to ensure the major research players and international institutions understand that knowledge in French is also innovative, that it's worth conducting and disseminating, that a very large research community uses French and that this community doesn't have access to scientific knowledge in other languages. It can't be assumed that all French speakers know English and have access to the mass of information that's produced in English.

There's a major scientific diplomacy effort that researchers and institutions can make, but that will require federal government support. Scientific diplomacy requires resources that our institutions don't currently possess.

We need support from institutions such as Global Affairs Canada, for example, to design support measures for the scientific community.

Senator Dalphond: I recently travelled to Paris. In his opening statement, Stéphane Dion, Canada's ambassador there, noted that the pool of French speakers in the world is in Africa. The fact is that the rate of internet penetration is not as high there. He proposed that Canada's strategy should be to encourage initiatives and that the internet should expand its presence in francophone African communities and research communities so that the instruments are available and we can guarantee the kind of discoverability that requires help from the platforms.

Mr. Normand: Absolutely. In many instances, the platforms are controlled by the major English-language scientific publishers, and that's becoming another issue. There are platforms such as Érudit, which strives to disseminate scientific knowledge produced in French, but, apart from that, the major platforms are controlled by the big publishers and major scientific journals. We need to examine the publishing ecosystem and impact measurement.

Senator Dalphond: Thank you.

The Chair: This last discussion merely takes us back to the Committee on Transport and Communications and to the study of Bill C-11, which concerns this discoverability issue. Thank you for contributing to the work of other committees through your comments.

Senator Clement: Thanks to both witnesses. I have two questions, one for Mr. Désilets, and another for Mr. Normand. I'll begin with Mr. Désilets. I'm interested in the language

la recherche et à la publication scientifique. La mesure de l'excellence en est une, mais il y a aussi la découvrabilité des contenus. C'est aussi un enjeu qui est propre à toute la Francophonie internationale.

Il y a des dossiers à développer avec la Francophonie internationale autour de la diplomatie scientifique, pour faire comprendre aux grands acteurs de la recherche, et aux institutions internationales aussi, que le savoir en français est innovant lui aussi, qu'il vaut la peine d'être mené et diffusé, qu'il y a une très grande communauté de recherche qui utilise le français et que cette communauté n'a pas accès au savoir scientifique dans les autres langues. On ne peut pas présumer que tous les locuteurs du français connaissent l'anglais et ont accès à la masse d'information qui est produite en anglais.

Il y a tout un travail de diplomatie scientifique que les chercheurs et les établissements peuvent faire, mais cela demandera un appui du gouvernement fédéral. La diplomatie scientifique a besoin de moyens que nos établissements n'ont pas en ce moment.

Il faudrait un soutien d'institutions comme Affaires mondiales Canada, par exemple, pour imaginer des mesures d'appui à la communauté scientifique.

Le sénateur Dalphond : Je suis allé à Paris récemment. L'ambassadeur du Canada, Stéphane Dion, dans son discours d'ouverture, a affirmé que le bassin de locuteurs francophones se trouve en Afrique. C'est que le taux de pénétration d'Internet est moins élevé. Il proposait comme stratégie que le Canada encourage des initiatives, qu'Internet devienne plus présent dans les communautés francophones d'Afrique et dans les communautés de recherche, pour que les instruments soient disponibles et qu'on puisse assurer une découvrabilité qui, elle, requiert l'aide des plateformes.

M. Normand : Tout à fait. Ce sont des plateformes qui sont souvent contrôlées par les grands éditeurs scientifiques anglophones et cela devient un autre enjeu. Il y a des plateformes comme Érudit, qui essaient d'assurer une diffusion du savoir scientifique produit en français, mais sinon les grandes plateformes sont contrôlées par les grands éditeurs et les grandes revues scientifiques. Il faut faire une réflexion sur l'écosystème de la publication et sur la mesure d'impact.

Le sénateur Dalphond : Merci.

Le président : Cette dernière discussion nous ramène presque au Comité des transports et des communications et à l'étude du projet de loi C-11, qui traite de cette question de découvrabilité. Je vous remercie d'alimenter, par vos commentaires, les travaux d'autres comités.

La sénatrice Clement : Merci aux deux témoins. J'ai deux questions, une pour M. Désilets et une pour M. Normand. Je vais commencer par M. Désilets. Je suis intéressée par les

clauses, particularly in the health sector. When I asked Minister Gould the question, she told us that everything was fine in the child care sector.

Mr. Désilets: That's not my sector.

Senator Clement: I wasn't sure about her answer either, but whatever. That's what she told us, that it was going well. I wanted to know if the same is true in the health sector since you said there's a lack of information.

Are language clauses relevant in all this? What language would be effective in language clauses?

Mr. Normand, with regard to international students, we hear that Canada's reputation isn't spotless. They're often viewed as a source of funding for our post-secondary institutions, even more for francophone institutions, which also face other challenges.

How do we respond to this difficult situation? Do international students get the right information before arriving here? How should we go about meeting francophone students' needs?

Mr. Désilets: That's a good question. Many very intelligent people wonder how exactly to say it. There may be two aspects to the language clause issue.

We generally view it as providing a share of funding for the communities. To give you a general idea about health funding, as I mentioned earlier, we've spent \$300 billion a year on health for the entire country since COVID, and we spend \$35 million to \$40 million a year on the official language commissioners, both anglophone and francophone. So there's already a huge funding issue.

For the official language communities, that represents 0.01% of health funding in Canada. When we discuss language clauses, it's necessarily about funding to ensure that adequate investments are made to avoid creating more health inequalities between Quebec anglophones and francophones and the majority populations.

The second aspect of language clauses concerns the capacity to acquire the necessary resources, tools and cooperation with provinces in providing services for which they are primarily responsible in order to equip them properly and to maintain good federal programs to assist them.

I discussed the compelling data issue earlier. In his letter, the Minister of Health states that we need to collect world-class health data on Canadians' health. The white paper that was

dispositions linguistiques, notamment dans le secteur de la santé. Quand j'ai posé la question à la ministre Gould, elle nous a dit que tout était beau dans le secteur de la garde d'enfants.

M. Désilets : Ce n'est pas mon secteur.

La sénatrice Clement : Je n'étais pas certaine de sa réponse non plus, mais bon. C'est ce qu'elle nous a dit, que ça allait plutôt bien. Je voulais savoir si, dans le secteur de la santé, c'est la même chose, puisque vous avez dit qu'il y a des déserts sur le plan des informations.

Est-ce que les dispositions linguistiques sont pertinentes dans tout cela? Quel langage serait efficace dans les dispositions linguistiques?

Monsieur Normand, en ce qui concerne les étudiants internationaux, on entend dire que la réputation du Canada n'est pas parfaite. Ils sont parfois vus comme une source de financement pour nos institutions postsecondaires, et encore plus pour les institutions francophones, qui ont aussi d'autres défis.

Comment répondre à cette situation problématique? Les étudiants internationaux ont-ils les bonnes informations avant d'arriver ici? Comment répondre aux besoins des étudiants francophones?

M. Désilets : C'est une bonne question. Sur le plan du langage précis, beaucoup de gens très intelligents réfléchissent à la bonne façon de le formuler. Il y a peut-être deux dimensions à la question des dispositions linguistiques.

Généralement, on y voit une part de financement des communautés. Pour vous donner une idée générale du financement en santé, comme je le mentionnais plus tôt, depuis la COVID on dépense 300 milliards de dollars par année en santé pour tout le pays. Pour les commissaires de langues officielles, francophones et anglophones confondus, on dépense de 35 à 40 millions de dollars par année. Déjà, il y a un enjeu gigantesque de financement.

Pour les communautés de langue officielle, cela représente 0,01 % du financement en santé au Canada. Quand on parle de dispositions linguistiques, il est nécessairement question du financement pour s'assurer qu'il y a des investissements suffisants pour éviter de générer davantage d'iniquités sur le plan de la santé entre les francophones et les anglophones du Québec par rapport à la population majoritaire.

La deuxième partie des dispositions linguistiques a trait à la capacité de se donner les moyens, les outils et la collaboration nécessaires avec les provinces dans la prestation de services dont elles sont les premières responsables, afin de bien les outiller et d'avoir les bons programmes fédéraux pour les aider.

J'ai parlé plus tôt de la question des données probantes. Dans la lettre du ministre de la Santé, on indique qu'il faut collecter des données de calibre mondial sur la santé des Canadiens. Dans

released last year outlines very clear intentions to enhance the collection of data on anglophones and francophones. If we could do that, we could ultimately establish programs that can better meet needs.

Here's a very specific example that may illustrate the situation. I mentioned Prince Edward Island, where some francophones live, and information indicated on the health card. When the Prince Edward Island government needed to open a new long-term care centre, it looked at where the francophone population pools were located and where long-term care services were most frequently used in order to identify the best place to build a new long-term care centre.

This type of connection between collecting data that informs us about needs and good decision making that reinforces services provided is essential over the long term, if we really want to ensure our communities receive good service. Community organizations can't offer those services. Our responsibility is to enable the provinces to do it in their area of jurisdiction. That will be done with money and better cooperation between the federal government and the provinces. The Canadian Health Information Institute is starting to look at how to standardize data collection, and this is the kind of measure we absolutely need to encourage. I hope that answers your question.

Senator Clement: Yes, thank you.

Mr. Normand: Senator, your question reminds me of the one asked by one of your colleagues, Senator Moncion, when I testified before your committee as part of the francophone immigration study. She asked me virtually the same question, a basic one: is it reasonable for our institutions to rely on an international population to meet their budgets and for that population to contribute a significant amount of their revenues?

This is obviously related to the decline in public funding for post-secondary institutions, and it's confirmed by the data being gathered, for example, by the Higher Education Strategy Associates organization. Every year, we see a decline in public funding and an increase in the percentage that tuition fees represent of the revenues of post-secondary institutions.

That's the basic question. The answer we would eventually like to hear is obviously increased support for post-secondary institutions to avoid the easy solution of using tuition fees to replace revenues that aren't obtained by other means.

Obviously, as you can understand, the federal government announced that it would grant \$121 million over three years to support the post-secondary education sector. During last year's

le livre blanc qui a été déposé l'an dernier, il y a des intentions très claires visant à renforcer la collecte de données qui touchent les francophones ou les anglophones. Ultimement, si on pouvait faire cela, on pourrait mettre sur pied des programmes mieux adaptés aux besoins.

Voici un exemple très concret qui va peut-être illustrer la situation. Je mentionnais l'Île-du-Prince-Édouard, où il y a des francophones; l'information est indiquée sur la carte santé. Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard avait besoin d'ouvrir un nouveau centre de soins de longue durée. Il a regardé où se situaient les bassins de population francophone et où les services de soins de longue durée étaient utilisés le plus souvent, afin d'identifier le meilleur endroit pour bâtir un nouveau centre de soins de longue durée.

Ce type de lien entre la collecte de données qui nous informe sur les besoins et une bonne prise de décision qui renforce l'offre de service est essentiel à long terme, si on veut vraiment habiliter nos communautés à bénéficier de bons services. Ce ne sont pas les organismes communautaires qui vont offrir ces services. Notre responsabilité est d'habiliter les provinces à le faire dans leur sphère de compétence. Cela se fera avec de l'argent et avec une meilleure collaboration entre le fédéral et les provinces. L'Institut canadien d'information sur la santé commence à examiner la façon de standardiser la collecte de données, et c'est le genre de mesures qu'il faut absolument encourager. J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Clement : Oui. Merci.

M. Normand : Madame la sénatrice, votre question me rappelle celle d'une de vos collègues, la sénatrice Moncion, lorsque j'ai témoigné devant votre comité dans le cadre de l'étude sur l'immigration francophone. Elle m'a posé à peu près la même question. Il y a une question de fond ici. Est-ce normal que nos établissements doivent compter sur la population internationale pour combler leur budget et que cela devienne une part importante de leurs revenus?

C'est évidemment lié au déclin du financement public des établissements postsecondaires. C'est confirmé par les données que collecte par exemple l'organisme Higher Education Strategy Associates. Chaque année, on voit un déclin du financement public et une augmentation de la proportion liée aux frais de scolarité dans les revenus des établissements postsecondaires.

C'est la question de fond. La réponse sur laquelle nous souhaitons travailler, c'est évidemment un appui accru aux établissements postsecondaires pour que ce ne soit pas une solution facile que d'avoir à recourir aux frais de scolarité pour combler des revenus qui ne sont pas obtenus autrement.

Évidemment, vous comprendrez que le gouvernement fédéral a annoncé qu'il octroyait 121 millions de dollars sur trois ans pour appuyer le secteur des établissements postsecondaires. Lors

election campaign, the Liberal Party promised to increase that funding by \$80 million a year and to make it permanent.

In our minds, the next step is definitely for the government to make good on that promise. We also want to ensure that the funding available from that budget is enough to meet the actual needs of post-secondary institutions and that this funding is related to project funding, as is currently the case. That money must be used to fund the long-term operations of the post-secondary institutions. If this envelope materializes, we may be able to rely less on the share of revenue generated by tuition fees.

I'd like to go back to the issue of reputation. I mentioned Global Affairs Canada a little earlier. GAC manages the EduCanada brand, which promotes post-secondary education in Canada to foreign students. GAC rightly protects that brand, obviously, and the minister wants to ensure that, when the brand is used for international promotional purposes, it's used properly and benefits the entire post-secondary ecosystem.

In our case, when we use the EduCanada brand to promote study in Canada at institutions in Canadian francophone communities, but that 90% of study permit applications are denied for candidates coming from francophone Africa, that has an impact on Canada's international reputation, which depends not on the effort our institutions make to attract and welcome those students to Canada, but rather on IRCC's internal and administrative measures.

In contemplating positive measures, we'd also like to see greater interdepartmental coordination in this matter between IRCC and Global Affairs Canada, for example, to ensure that the international clientele is well served by our institutions and receives the information it needs, and that our post-secondary institutions can welcome them and retain them for the benefit of francophone communities but also for Canadian society as a whole, which benefits from this influx of skilled labour that can work in French.

Senator Clement: Thank you for your comprehensive answers.

Senator Mockler: First, I'd like to congratulate you on your leadership regarding the Official Languages Act. Mr. Chair, I very clearly remember the first meeting held in Moncton in 2002, when the Société Santé en français was founded back home in New Brunswick.

Mr. Désilets: We celebrated our twentieth anniversary in Moncton.

de la campagne électorale l'année dernière, le Parti libéral a fait la promesse d'augmenter ce financement de 80 millions de dollars par année et de le rendre permanent.

Pour nous, l'étape suivante est effectivement de concrétiser cette promesse. On veut aussi s'assurer que le financement disponible au moyen de cette enveloppe permette de répondre aux besoins réels des établissements postsecondaires, et que ces fonds ne soient pas liés à du financement par projet, comme c'est le cas en ce moment. Il faut que cet argent serve à financer les activités à long terme des établissements postsecondaires. Si cette enveloppe se concrétise, on mettra peut-être un poids moins lourd sur la part de revenus générée par les frais de scolarité.

Je voudrais revenir sur la question de la réputation. J'ai fait référence à Affaires mondiales Canada un peu plus tôt. Affaires mondiales Canada gère la marque ÉduCanada pour faire la promotion des études au Canada à l'étranger. Avec raison, Affaires mondiales Canada protège cette marque, bien évidemment, et le ministère veut s'assurer, lorsque cette marque est utilisée pour faire de la promotion à l'étranger, que ce soit fait à bon escient et que cela bénéficie à tout l'écosystème postsecondaire.

Dans notre cas, quand on utilise la marque ÉduCanada pour faire la promotion des études au Canada dans les établissements de la francophonie canadienne, mais que 90 % des demandes de permis d'étude sont refusées pour les candidats provenant de l'Afrique francophone, il y a un effet sur la réputation du Canada à l'international qui n'est pas lié à l'effort de nos établissements en vue de les accueillir et de vouloir les amener au Canada, mais bien à des dispositions internes et administratives à IRCC.

Lorsqu'on réfléchit aux mesures positives, on voudrait aussi voir une meilleure coordination interministérielle dans ce dossier, entre IRCC et Affaires mondiales Canada, par exemple, pour s'assurer que la clientèle internationale est bien servie par nos établissements et reçoit les informations dont elle a besoin, et que nos établissements postsecondaires peuvent les accueillir et les retenir, tout cela pour le bénéfice des communautés francophones, mais aussi de toute la société canadienne, qui bénéficie de cet apport de main-d'œuvre qualifiée qui peut travailler en français.

La sénatrice Clement : Merci de vos réponses très complètes.

Le sénateur Mockler : D'abord, j'aimerais féliciter le leadership que vous déployez dans le domaine de la Loi sur les langues officielles. Je me souviens très clairement, monsieur le président, de la première réunion qui s'est tenue à Moncton en 2002 lors de la création de la Société Santé en français chez nous, au Nouveau-Brunswick.

M. Désilets : Nous avons célébré nos 20 ans à Moncton.

Senator Mockler: I also remember the minister responsible. However, when you cite me statistics from 1982, I understand that they're 40 years old and that we're still waiting for certain measures that should be considered in the modernization of the Official Languages Act to be taken.

I'd like to hear your comments, for the benefit of members of the committee and those who are watching. On March 3 of this year, the Société Santé en français reacted to Bill C-13 by issuing a press release condemning "the absence of provisions respecting language clauses in federal transfers to the provinces." Have there been any improvements?

Mr. Désilets: Those language clauses don't appear in either of the two bills. That fact is referred to in the recommendations for structuring cooperation between the federal government and the provinces. There have been no improvements yet, but the regulations issue is an interesting one and may constitute a second path. My approach is always to clarify immediately whatever can be clarified because a bird in the hand is worth two in the bush. Consequently, I think that, if we can immediately resolve the language clauses issue, that's better than waiting for regulations.

Senator Mockler: Would the regulatory aspect be better than the legislative aspect?

Mr. Désilets: Based on the facts as reported, I think it would be preferable to do it through legislation, since we know that sometimes regulations are never made.

Senator Mockler: You also said that that Société Santé en français had suggested adding enforceable language clauses to the Official Languages Act, as many other stakeholders have done since we began our pre-study of Bill C-13. Would you please give us more details on the subject?

Mr. Désilets: I'm sure you've heard from the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. This is one of the FCFA's demands, and it's supported by the FCFA's members.

We echoed its call for those clauses. We know that language clauses in health, particularly as a result of the funding discrepancy I mentioned earlier, seem to be one way to make fundamental and lasting changes in access to service. That was really to echo the FCFA's recommendations that the SSA supported.

Le sénateur Mockler : Je me souviens aussi de la ministre responsable. Cela dit, lorsque vous me donnez les statistiques de 1982, je constate que cela fait déjà 40 ans et qu'on attend encore l'adoption de certaines mesures qui devraient être prises en compte dans la modernisation de la Loi sur les langues officielles.

J'aimerais avoir vos commentaires, pour le bénéfice des membres du comité et de ceux qui nous écoutent. Le 3 mars 2022, la Société Santé en français a réagi au projet de loi C-13 par voie de communiqué, en déplorant « l'absence de dispositions relatives aux clauses linguistiques dans les transferts fédéraux à destination des provinces ». Est-ce qu'il y a eu des améliorations?

M. Désilets : Ces clauses linguistiques ne figuraient dans aucun des deux projets de loi. C'est quelque chose qui fait partie des recommandations qui visent à bien encadrer la collaboration entre le fédéral et les provinces. Il n'y a pas d'améliorations actuellement, mais la question du règlement est intéressante et peut représenter une deuxième avenue. J'ai toujours pour approche de clarifier tout de suite ce qu'il est possible de clarifier, car comme on dit, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Donc, si on peut tout de suite régler la question des clauses linguistiques, selon moi, c'est mieux que d'attendre un règlement.

Le sénateur Mockler : Est-ce que l'aspect règlement serait mieux que l'aspect législation?

M. Désilets : En fonction des faits qui ont été rapportés, je pense que ce serait préférable de le faire sur le plan législatif, puisqu'on sait que parfois, les règlements n'arrivent pas.

Le sénateur Mockler : Vous avez également affirmé que la Société Santé en français avait demandé d'ajouter des clauses linguistiques exécutoires dans la Loi sur les langues officielles, comme l'ont fait plusieurs autres intervenants depuis le début de l'étude préalable du projet de loi C-13. Pouvez-vous nous donner plus de précisions à ce sujet?

M. Désilets : Je suis certain que vous avez reçu la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Cela fait partie des demandes de la FCFA et c'est appuyé par des membres de la FCFA.

Nous faisons écho à ces clauses-là. On sait que, pour les clauses linguistiques en santé, notamment en raison de l'écart financier dont je parlais plus tôt, cela nous semble une voie qui pourrait apporter des changements fondamentaux et pérennes en ce qui a trait à l'accès aux services. C'était vraiment pour faire écho aux recommandations de la FCFA que la société a appuyées.

Senator Mockler: We also hear parliamentarians and stakeholders tell us that the Official Languages Act shouldn't be a general store. Please comment on that observation.

Mr. Désilets: Could you clarify your interpretation of "general store"?

Senator Mockler: Some say that the Official Languages Act shouldn't be a general store, in the sense that everyone having a piece of the act to say they contributed to it. You are leaders in the health field, in the francophonie field and in the administration of the Official Languages Act. I'd like to hear your comments on the subject.

Mr. Désilets: We have to focus on the sectors we consider essential so that communities can fully flourish. What I didn't mention earlier regarding the Léger survey was that 98% of respondents had used a health service in the previous 12 months. Health concerns everyone, all the time, every year. It's one of the rare government services that are that important and prevalent. The same is true of education, and that's why, in many instances, they're the largest provincial budget items.

Should the act support the vitality of all sectors deemed essential to living a full life? I think so. Health should be included. I think the general store issue is actually an issue. It's up to legislators to decide what an essential component of vitality is and which sectors we want to support. As a francophone, I obviously want to live my life in French 100% of the time, if possible, and not to have to wonder every morning what obstacle I'll have to face as a result of my mother tongue.

Senator Mockler: I'd also like to hear your comments on the department that should be responsible for administering the act.

Some say it should be the provinces or certain ministers, while others say it should be the Prime Minister. I'm going to put the question to you directly: considering what you hear and what you'd like to recommend to us, which department should have full responsibility? Perhaps the Office of the Prime Minister?

Mr. Désilets: That's a very good question. As if by chance, the main department that funds us is Health Canada, whereas its Canadian Heritage for the vast majority of francophone organizations. So we're well aware of the communication issues between the departments, the issues involved in prioritizing files and the decisions that are made on both sides and that are subsequently made together.

Le sénateur Mockler : On entend aussi certains parlementaires et certains intervenants nous dire que la Loi sur les langues officielles ne devrait pas être un magasin général. Est-ce que vous pouvez commenter cette observation?

M. Désilets : Pourriez-vous préciser quelle interprétation vous faites de « magasin général »?

Le sénateur Mockler : Certains disent que la Loi sur les langues officielles ne devrait pas être un magasin général actuellement, dans le sens où tout le monde devrait avoir un morceau de la loi pour dire qu'ils y ont contribué. Vous êtes des leaders dans le domaine de la santé, dans le domaine de la francophonie et dans la gestion de la Loi sur les langues officielles. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

M. Désilets : Il faut se pencher sur les secteurs que l'on considère comme essentiels pour qu'une communauté puisse s'épanouir pleinement. Ce que je n'ai pas mentionné plus tôt au sujet du sondage de Léger, c'est que 98 % des répondants avaient utilisé un service de santé dans les 12 derniers mois. La santé, cela touche tout le monde, tout le temps, chaque année. C'est l'un des rares services gouvernementaux qui a cette importance et cette prépondérance; l'éducation est au même niveau, et c'est pour cela que ce sont souvent les deux dépenses les plus importantes à l'échelle provinciale.

Est-ce que la loi devrait favoriser l'épanouissement de tous les secteurs jugés essentiels pour avoir une vie pleine? Je pense que oui. La santé devrait s'y retrouver. La question du magasin général, je pense que c'est une question; c'est aux législateurs de décider ce qui est une composante essentielle de l'épanouissement et quels sont les secteurs que l'on souhaite appuyer. Évidemment, comme francophone, je veux vivre ma vie en français à 100 % si c'est possible, et ne pas devoir me demander chaque matin quel obstacle je devrai affronter en raison de ma langue maternelle.

Le sénateur Mockler : J'aimerais aussi entendre vos commentaires sur le ministère qui devrait avoir la responsabilité d'appliquer la loi.

Certains disent que ce devrait être les provinces ou certains ministres, d'autres disent que ce devrait être le premier ministre. Je vais vous poser la question directement : selon ce que vous entendez et ce que vous aimeriez nous recommander, lequel des ministères devrait avoir la responsabilité totale? Peut-être le Bureau du premier ministre?

M. Désilets : La question est très bonne. Par le plus grand des hasards, le principal ministère qui nous finance est Santé Canada, alors que, pour la grande majorité des organismes francophones, c'est Patrimoine canadien. Nous sommes donc très au fait des enjeux de communication qui existent entre les ministères, des questions de priorisation des dossiers, des décisions qui sont prises de part et d'autre et qui sont mises en commun par la suite.

We feel that the role of a central agency in implementing the act, in order to coordinate and monitor progress and results or objectives that are set, is essential to avoiding having to rely on the cooperation of departments that are equally involved. Without knowing exactly which central agency... I think the Treasury Board would absolutely be capable of doing it. We think it's essential that the reins be handed over to an agency that can hold the other departments accountable. Otherwise you'll wind up with programs that are built in silos and subsequently integrated under the action plan.

Senator Mockler: In addition, we often hear people say there may be a lack of political will or that political will is necessary when it comes to the Official Languages Act, especially when you look at the progress made since 1982, 40 years ago. Do you think we lack political will in the way we're studying the modernization of the Official Languages Act?

Mr. Désilets: I don't think that there is a lack of leadership at the moment, particularly with respect to language clauses, because we are talking about very complex relations between the federal government and the provinces concerning constitutional jurisdictions that are clear for some, and divided for others.

Leadership is sound, but I think it's simply a matter of prioritizing relations with the provinces; it might often go beyond the objectives that affect francophone communities. That's the feeling with respect to health. The impression is that the provinces are asking for more money, and more freedom about what to do with it.

At the same time, the Canadian government acknowledges in the bill that health is a component essential to enhancing vitality, and hence that there are obligations to help or provide support to health. In the federal government's transfers to the provinces for health services, there is nothing pertaining to official languages. There may be an issue of alignment or priorities.

The Chair: Thank you very much.

Before moving on to the second round, I'm going to ask a few questions about language clauses. There is clearly a form of consensus; I don't want to speak on behalf of those testifying here, but this subject keeps coming up.

My question is very simple. Given that there are no language clauses in the bill at the moment, what would be the benefit of having them, and what current issues are the outcome of not having language clauses?

Le rôle d'une agence centrale dans la mise en œuvre de la loi pour coordonner et suivre les progrès et les résultats ou les objectifs que l'on se donne semble essentiel pour éviter d'avoir à compter sur une bonne collaboration des ministères qui sont impliqués à parts égales. Sans savoir exactement quelle agence centrale... Je pense que le Conseil du Trésor serait tout à fait habilité à le faire. Mettre la vigie entre les mains d'une agence qui peut demander des comptes aux autres ministères nous semble essentiel. Sinon, on se retrouve avec des programmes bâtis en silo et qui sont intégrés ensemble après dans le plan d'action.

Le sénateur Mockler : On entend aussi souvent des gens dire qu'il y a peut-être un manque de volonté politique ou qu'il faut avoir une volonté politique pour la Loi sur les langues officielles, surtout lorsqu'on regarde les progrès effectués depuis 1982, il y a 40 ans. Croyez-vous qu'on manque de volonté politique dans la manière dont on fait l'étude de la modernisation de la Loi sur les langues officielles?

M. Désilets : Je ne pense pas qu'il y a présentement un manque de leadership, surtout en ce qui concerne les clauses linguistiques, puisqu'on parle de relations très complexes entre le gouvernement fédéral et les provinces sur des compétences constitutionnelles qui sont claires pour certaines, et partagées pour d'autres.

Il y a un bon leadership, mais je pense que c'est simplement une question de priorisation des relations avec les provinces; souvent, cela dépassera peut-être les objectifs qui touchent les communautés francophones. En santé, c'est ce que l'on sent. On sent que les provinces demandent plus d'argent, et plus de liberté avec leur argent.

En même temps, le gouvernement canadien reconnaît dans le projet de loi que la santé est une composante essentielle à l'épanouissement, donc il y a des obligations pour ce qui est d'encourager ou d'appuyer la santé. Dans les transferts du gouvernement fédéral aux provinces pour appuyer les services de santé, il n'y a pas de dimension liée aux langues officielles. Il y a peut-être une question d'alignement ou de priorités.

Le président : Merci beaucoup.

Avant de passer au deuxième tour, je vais poser quelques questions à mon tour sur les clauses linguistiques. Il y a manifestement une certaine forme de consensus; je ne veux pas parler au nom des gens qui témoignent devant nous, mais le sujet revient constamment.

Ma question est toute simple. Si l'on tient compte du fait qu'il n'y a pas de clauses linguistiques dans le projet de loi en ce moment, quel serait l'avantage d'en avoir, et quels sont les enjeux actuels, puisqu'il n'y a pas de clauses linguistiques?

Can you help us acquire a better understanding of the importance of language clauses in your respective sectors? Of course, you are from sectors where there are federal jurisdictions, and provincial and territorial jurisdictions. I'd very much like to hear what you have to say about this.

Mr. Désilets: Thank you for that excellent question. Without language clauses, as is currently the case, the development of French-language health services, with funding from the federal government is being done by organizations like the Société Santé en français, which can put pressure on the provinces to shoulder this responsibility. With a language clause, it would be possible to require conditions on the use of federal transfers, instead of relying on goodwill, which is often political in nature.

We have to repeat our efforts to exercise pressure every time there is a provincial or territorial election and every time there is a change in leadership among our health care partners. Before an organization can be changed, the people working there have to be changed; we often push as hard as we can, but it's a David and Goliath situation. The francophone communities often end up asking for more services.

That, moreover, is why I would suggest identifying public health as an area where the federal government can take action with respect to the status of health and health outcomes, to give it more latitude to take direct action on program outcomes and on the impact of the act.

So I definitely agree that there should be language clauses. Without them, progress is often temporary or short-lived, unless we manage to have them included in regulations, public policies, or statutes, which has not been the case for 20 years in all the provinces and territories. Even in the provinces where there are designations, there are recruitment issues.

Mr. Normand: I have a few reservations to inject into this discussion. First, on the issue of language clauses, it might appear to be in contradiction with the federal government's desire to implement Part VII. That, to a certain extent, is the message we were sending out by mentioning collaboration with the provinces, and the federal government performing a leadership role in official languages, through the introduction of positive measures that would enhance the vitality of the communities by means of its spending authority. That is something it can already do. When we talk about political leadership, it's an aspect where it could demonstrate political leadership. That does not require language clauses, but firm leadership with respect to official languages.

Beyond that, language clauses will not solve all the problems, either. In education, there is already the Official Languages in Education Program. It changed its name recently; you know it as

Est-ce que vous pouvez nous aider à mieux comprendre l'importance des clauses linguistiques dans vos secteurs respectifs? Évidemment, vous êtes dans des secteurs où il y a des compétences fédérales et des compétences provinciales et territoriales. J'aimerais beaucoup vous entendre à ce sujet.

M. Désilets : Merci de la question. Elle est excellente. Sans les clauses linguistiques, présentement, le développement des services de santé en français, qui est appuyé par le financement du gouvernement fédéral, se fait par des organismes comme la Société Santé en français, qui peut faire de l'influence auprès des provinces pour qu'elles s'investissent de cette responsabilité. Avec une clause linguistique, on pourrait exiger des conditions dans l'utilisation des transferts fédéraux au lieu de compter sur une question de bonne volonté, qui est souvent de nature politique.

Notre travail d'influence est à refaire chaque fois qu'il y a une élection provinciale ou territoriale et chaque fois que le leadership au sein des partenaires en santé change. Avant de changer une organisation, il faut changer les personnes qui travaillent au sein de l'organisation; souvent, on se rend compte qu'on pousse autant qu'on peut, mais c'est David contre Goliath. Les communautés francophones se retrouvent souvent à revendiquer plus de services.

C'est d'ailleurs pour cela que je suggérais qu'on nomme la santé publique, une dimension où le gouvernement fédéral peut agir, en ce qui a trait à l'état de santé et aux résultats en santé, pour lui donner une marge de manœuvre un peu plus directe sur les retombées du programme et l'impact de la loi.

Donc, je suis certainement d'accord pour ce qui est des clauses linguistiques. Sans les clauses linguistiques, les avancées sont souvent temporaires ou de courte durée, à moins qu'on réussisse à les inscrire au sein de règlements, de politiques publiques, de lois, ce qui, depuis 20 ans, n'existe pas dans toutes les provinces ou tous les territoires. Même dans les provinces où il y a des désignations, il y a des enjeux de recrutement.

M. Normand : Je veux amener un bémol dans cette discussion. D'abord, sur la question des clauses linguistiques, cela peut nous sembler en contradiction avec la volonté du gouvernement fédéral de mettre en œuvre la partie VII. C'est un peu le message qu'on envoyait en parlant de la collaboration avec les provinces, à savoir que le gouvernement fédéral devrait assurer un rôle de leader en matière de langues officielles et déployer des mesures positives qui favorisent l'épanouissement des communautés en utilisant son pouvoir de dépenser. Cela, il peut déjà le faire. Quand on parle de leadership politique, c'est un aspect où il pourrait faire preuve de leadership politique. Cela ne passe pas par des clauses linguistiques, mais par un leadership affirmé sur la question des langues officielles.

Au-delà de cela, les clauses linguistiques ne régleront pas tous les problèmes non plus. Dans le domaine de l'éducation, on a déjà le Programme des langues officielles en éducation. Il a

the OLEP. In education, it could almost be construed as a language clause. It could be viewed that way. This doesn't mean that there won't be any problems in deploying the program. The idea is to come up with ways of improving the existing mechanisms. For the OLEP, the allocation of the federal government funding envelope for post-secondary education would go through the OLEP and there may of course be issues in allocating this funding, tied among other things to the requirement for matching funds from the provinces.

This means that there may be instances in which the post-secondary institutions would have to be responsible for the provincial contribution in order to have access to federal funding. Language clauses will not correct that; with a regulatory application of Part VII, it would be possible to ensure that a positive measure in post-secondary education would mean that funding would go to post-secondary institutions to meet their immediate and long-term needs, rather than on a project by project basis. Simply adding a language clause won't make this happen. Language clauses can't solve all the problems in education or other sectors.

The Chair: You've been talking about Part VII and it's true that the more closely the bill is examined, the more we realize that everyone is trying to see how they fit in. That's altogether to be expected; the organizations and sectors want to know where they fit in.

You mentioned the possibility of including public health in the health field.

In education, from early childhood to post-secondary, with respect to everything that affects formal and informal learning, do you feel that the current wording is sufficiently inclusive and that it covers the concept of formal and informal learning, adult education and the training of future teachers? Do you get the impression that the terminology will include everyone in a sufficiently clear manner for them to see how it applies to them when it is implemented?

Mr. Normand: We think so. Moreover, Bill C-13 puts it as follows:

... to pursue quality learning ... throughout their lives.

As far as I'm concerned, that goes well beyond what might be considered to be formal learning in a regular and continuous process. Formal and informal learning could be added, as well as skills development, skills acquisition and literacy.

changé de nom récemment; vous le connaissez sous le nom de PLOE. Dans ce cadre-ci, on pourrait dire que c'est pratiquement une clause linguistique pour ce qui est du domaine de l'éducation. On pourrait le voir comme cela. Cela n'empêche toutefois pas qu'il y a des problèmes dans le déploiement de ce programme. Il faut donc imaginer des moyens d'améliorer les mécanismes existants; dans le cadre du PLOE, la distribution de l'enveloppe du gouvernement fédéral pour l'enseignement postsecondaire passe par le PLOE, et on voit qu'il y a des enjeux dans la distribution de ces sommes qui sont notamment liés à l'obligation d'avoir une contrepartie au financement fédéral de la part des provinces.

Cela fait en sorte qu'il peut y avoir des cas où les établissements postsecondaires doivent assurer la contrepartie provinciale pour avoir accès au financement fédéral. Les clauses linguistiques ne permettront pas de corriger cela; c'est en allant vers un règlement d'application de la partie VII qu'on pourra s'assurer qu'une mesure positive dans le domaine de l'éducation postsecondaire signifie que le financement se rend aux établissements postsecondaires pour répondre à leurs besoins immédiats et à long terme, et pas seulement par projet. Cela ne se fera pas par l'ajout d'une clause linguistique; on ne pourra pas tout régler avec les clauses linguistiques, notamment dans le domaine de l'éducation.

Le président : Vous parlez de la partie VII et il est vrai que plus on étudie le projet de loi, plus on se rend compte que tout le monde veut s'y retrouver. C'est tout à fait normal; les organisations et les secteurs veulent s'y retrouver.

Vous parliez d'inclure possiblement la question de la santé publique dans le domaine de la santé.

Dans le domaine de l'éducation, de la petite enfance au postsecondaire, pour tout ce qui touche les apprentissages formels et informels, trouvez-vous que la formulation actuelle est suffisamment inclusive et contient cette notion d'apprentissage formel et informel, l'éducation aux adultes et la formation des futurs enseignants? Avez-vous l'impression que cette terminologie intégrera tout le monde de façon suffisamment claire pour qu'ils puissent y trouver leur compte au moment de la mise en œuvre?

M. Normand : On croit que oui. D'ailleurs, le projet de loi C-13 mentionne ce qui suit :

[...] des apprentissages de qualité [...] tout au long de leur vie.

Donc, pour moi, cela va bien au-delà de ce qu'on peut considérer comme des apprentissages formels dans un processus régulier et continu. On pourrait ajouter l'apprentissage formel et informel, le développement des compétences, l'acquisition des compétences et le développement de l'alphabétisation.

Nevertheless, there is still a lot of work to be done to ensure that there are adequate resources to get this part of the work done in areas like literacy and skills development. Besides which, it's also a message that we heard at the post-secondary education summit, and it was included in a report that will be released next week. There is a section that will discuss this aspect, which could be built into how we view post-secondary education. Many of our colleges are involved in literacy and adult education.

When positive measures have been developed to actually implement lifelong learning, it will be important to ensure that this component of education is also included in the positive measures that are developed.

The Chair: I have a final question for Mr. Désilets. The Commissioner of Official Languages has said that in view of how they are currently worded in the preamble, the legal obligations with respect to official languages that are applicable to emergencies are inadequate and that they should appear in the body of the act. Do you have an opinion on this?

Mr. Désilets: I haven't really looked at that part, and so I had better not comment on an issue that's unfamiliar to me. Thank you for the question, and I can send an answer on that to the committee members.

The Chair: Thank you very much. I'm sorry, but we won't be able to have a second round of questions.

Thank you very much, Mr. Désilets and Mr. Normand, for your testimony and your perspectives, which will definitely be useful to us in writing our report on this pre-study, and especially as we begin to study Bill C-13.

For our second group of witnesses, we have Nancy Juneau, President, and Marie-Christine Morin, Director General, of the Fédération culturelle canadienne-française. Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages.

From the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, we have, by video conference, Lily Crist, Chair of the Board of Directors. Welcome, Ms. Crist. I'm pleased to see you again following my trip to Vancouver earlier this week.

We'll begin by hearing the witnesses, and then move on to the question and answer period.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a encore du travail à faire pour s'assurer que les ressources sont suffisantes pour faire cette partie du travail, l'alphabétisation et développement des compétences. D'ailleurs, c'est un message qu'on a entendu dans le cadre des états généraux sur les études postsecondaires, et on l'a inclus dans un rapport qui paraîtra la semaine prochaine. On a une section qui parlera de cet élément qui pourrait être systématisé dans notre façon de concevoir les études postsecondaires. Il y a beaucoup de nos collèges en particulier qui sont impliqués dans la question de l'alphabétisation et de la formation aux adultes.

Quand on imaginera des mesures positives pour donner corps à l'engagement de faire des apprentissages de qualité tout au long de la vie, il faudra veiller à ce que ce volet de l'éducation soit aussi pris en compte dans le développement des mesures positives.

Le président : J'aurais une dernière question pour M. Désilets. Le commissaire aux langues officielles dit que, tel qu'elles sont libellées dans le préambule, les obligations juridiques relatives aux langues officielles qui s'appliquent en situation d'urgence ne sont pas suffisantes et que cela devrait plutôt se retrouver dans le corps de la loi. Avez-vous une opinion à ce sujet?

M. Désilets : Je n'ai pas vraiment regardé cette partie, donc je préfère ne pas m'avancer sur un dossier qui ne m'est pas familier. Je vous remercie de la question, et je pourrai envoyer une réponse à ce sujet aux membres du comité.

Le président : Merci beaucoup. Je suis désolé, mais nous ne pourrons pas avoir un deuxième tour de questions.

Merci beaucoup, monsieur Désilets et monsieur Normand, pour vos témoignages et votre éclairage, qui nous aideront certainement à rédiger notre rapport sur cette étude préalable et, surtout, à amorcer l'étude du projet de loi C-13.

Pour notre deuxième groupe de témoins, nous recevons Nancy Juneau, présidente, et Marie-Christine Morin, directrice générale de la Fédération culturelle canadienne-française. Bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

De la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, nous accueillons par vidéoconférence Lily Crist, présidente du conseil d'administration. Bienvenue à vous, madame Crist. Je suis heureux de vous revoir après mon passage à Vancouver cette semaine.

Nous allons entendre les témoins, puis nous passerons à la période des questions et réponses.

Nancy Juneau, President, Fédération culturelle canadienne-française: Honourable senators, good afternoon and thank you for your invitation to appear.

My name is Nancy Juneau, and I'm the President of the Fédération culturelle canadienne-française. With me today is our Director General, Marie-Christine Morin. Also with us here today — unusually enough — are several members of our board of directors from francophone minority communities across Canada.

The FCCF is the only Canada-wide voice for French-language Canadian and Acadian arts and culture. Our sector, excluding Quebec, employs more than 26,000 people and generates more than \$1.16 billion annually.

While the arts and culture clearly play a key role in the economic development of our communities, even more important is the fact that their capacity to “live in French” everywhere in Canada depends directly on the artistic and cultural vitality of our communities.

To mention a concrete example, in 2019 the FCCF launched its PassepART program to boost our artistic, cultural and heritage activities and offerings in our French-language schools. Since its establishment, PassepART been able to reach out to 94% of the 750 eligible schools, and over 290,000 young people. A thorough evaluation of the results is underway, but we are already envisaging further development. That's only one example among many of a concrete project run by our members in every part of the country.

That's why — for the sustainability of this ecosystem that is so crucial to our vitality and growth — we are enthusiastically celebrating the fact that Bill C-13 officially recognizes the arts and culture as an essential sector.

In doing so, the bill echoes the historic declaration that recognizes culture “as a global public good with an intrinsic value to enable and drive sustainable development,” a declaration that was signed by 150 ministers of culture — including the Honourable Pablo Rodriguez — who met recently at MONDIACULT, the UNESCO world conference held in Mexico City.

Thank you. I will now give the floor to my colleague.

Marie-Christine Morin, Director General, Fédération culturelle canadienne-française: In 2022, the challenges being encountered for the future of French language and culture around the world requires Canada to equip itself to play a more effective role as a leader in the Francophonie. Bill C-13 will help us make progress. We must act forcefully and with conviction on behalf of the French language in Canada by ensuring that we do a better job of supporting the culture it underpins.

Nancy Juneau, présidente, Fédération culturelle canadienne-française : Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices. Je vous remercie de votre invitation à comparaître.

Je me présente : je suis Nancy Juneau, présidente de la Fédération culturelle canadienne-française. Je suis accompagnée de notre directrice générale, Marie-Christine Morin. Je souligne également la présence — de manière exceptionnelle aujourd'hui — de plusieurs membres de notre conseil d'administration qui sont issus des communautés francophones en situation minoritaire de partout au pays.

La FCCF est l'unique voix des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne sur la scène nationale. À lui seul, et sans compter le Québec, notre secteur emploie plus de 26 000 personnes et génère plus de 1,16 milliard de dollars annuellement.

Les arts et la culture sont certes un pilier important du développement économique de nos communautés, mais plus important encore, leur capacité de « vivre en français » partout au pays est directement tributaire de la vitalité artistique et culturelle de nos milieux.

À titre d'exemple concret, la FCCF a lancé en 2019 son programme PassepART, visant à rehausser l'offre d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales dans nos écoles de langue française. Depuis sa création, PassepART nous a permis de rejoindre 94 % des 750 écoles admissibles et plus de 290 000 jeunes. Une évaluation rigoureuse des résultats est en cours, mais nous envisageons déjà la croissance. Ce n'est là qu'un exemple d'un projet concret parmi tant d'autres portés par nos membres dans toutes les régions du pays.

C'est pour cela — pour la pérennité de cet écosystème crucial à notre épanouissement — que nous célébrons haut et fort le fait que le projet de loi C-13 consacre la reconnaissance des arts et de la culture en tant que secteur essentiel.

Ce faisant, ce projet de loi fait écho à la déclaration historique qui reconnaît la culture « comme un bien public d'une valeur intrinsèque, vecteur et moteur de développement durable », déclaration qu'ont signée 150 ministres de la Culture — dont l'honorable Pablo Rodriguez — qui se sont réunis récemment dans le cadre du MONDIACULT, la conférence mondiale de l'UNESCO, à Mexico.

Merci. Je cède maintenant la parole à ma collègue.

Marie-Christine Morin, directrice générale, Fédération culturelle canadienne-française : En 2022, face aux défis rencontrés pour l'avenir de la langue et de la culture françaises partout dans le monde, le Canada doit se doter des moyens de mieux assumer son rôle en tant que leader en francophonie. Le projet de loi C-13 nous fait cheminer en ce sens. Il faut agir avec vigueur et conviction pour la langue française au Canada en veillant à mieux soutenir le projet culturel qu'elle sous-tend.

As representatives of the arts and culture sector, we want to underscore just how important it is for the government and its institutions to implement transformative and measurable positive measures. We are also pleased about the fact that Bill C-13 aspires to enhance the role of Canada's arts and culture institutions, not only for federal institutions, but also — and especially — our local and regional institutions, which play a front-line role in our communities.

These are the people who work in our organizations across Canada to get things done and make a difference. They promote and deliver culture in the field to the communities, and help our artists develop. Consistent investment is needed to enable the arts and culture ecosystem to fully perform its role as a socio-economic driver.

In its brief on the next Action Plan for Official Languages, the FCCF requested new funding of \$75 million over five years. We are also supporting Canada's FCFA in its efforts to make our organization stronger.

A community that is connected to its culture is a strong, proud and open community. The cultural vitality of our communities makes them more attractive to people who might choose to come and live there. A lively artistic and cultural environment makes our communities more inclusive and welcoming. This power of attraction is the key to our sustainability and will contribute to a better future.

The choices our country is about to make to support French language and culture will be more critical than ever for the future and for the dissemination of our diverse cultural expressions both here and around the world. Our sector, which propels a strong and lasting francophonie, needs this bill to pass as soon as possible.

Thank you for listening. We'll be more than happy to answer your questions.

The Chair: Thank you, Ms. Morin and Ms. Juneau, for your presentations.

Lily Crist, Chair of the Board of Directors, La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique: Thank you very much for having invited me to share with you the issues facing British Columbia's francophones. We're very pleased to see here today members of the Senate committee that we have known for a long time. Some among you visited us last Friday in Vancouver.

En tant que représentants du secteur des arts et de la culture, nous insistons sur l'importance de faire en sorte que le gouvernement et ses institutions mettent en œuvre des mesures positives qui auront des effets structurants et mesurables. Nous saluons également le fait que le projet de loi C-13 aspire à renforcer l'importance du rôle des institutions canadiennes en arts et culture, non seulement celui des institutions fédérales, mais aussi — et surtout — celui de nos institutions locales et régionales, qui sont des acteurs de première ligne dans nos communautés.

Ce sont les gens d'action qui travaillent dans nos organismes partout au pays qui font la différence. Ils mettent en œuvre le service essentiel de la culture sur le terrain et permettent ainsi à nos collectivités d'y avoir accès et à nos artistes de se développer. De manière cohérente, il faut investir pour permettre à l'écosystème artistique et culturel de jouer pleinement son rôle de moteur socioéconomique.

Dans son mémoire en vue du prochain Plan d'action pour les langues officielles, la FCCF demande de nouveaux investissements totalisant 75 millions de dollars sur cinq ans. Nous nous rallions aussi à la FCFA du Canada, qui demande de renforcer la santé de nos organismes.

Une communauté branchée sur sa culture est une communauté forte, fière et ouverte. La vitalité culturelle de nos communautés les rend plus attrayantes aux yeux des personnes qui pourraient choisir de venir y vivre. Le dynamisme artistique et culturel rend nos milieux plus inclusifs et plus accueillants. Cette attractivité est le gage d'un avenir meilleur et la clé de notre pérennité.

Les choix que notre pays s'apprête à faire en appui à la langue et à la culture françaises seront plus déterminants que jamais pour l'avenir et pour le rayonnement de la diversité de nos expressions culturelles ici et partout dans le monde. Notre secteur, véritable moteur d'une francophonie forte et durable, a besoin de voir ce projet de loi se concrétiser dans les meilleurs délais.

Je vous remercie de votre écoute. C'est avec grand plaisir que nous répondrons à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, mesdames Morin et Juneau, de vos interventions.

Lily Crist, présidente du conseil d'administration, La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique : Merci beaucoup de m'avoir invitée à partager avec vous les enjeux des francophones de la Colombie-Britannique. C'est un grand plaisir de retrouver les membres du comité sénatorial que nous connaissons depuis longtemps. Certains d'entre vous nous ont rendu visite vendredi dernier à Vancouver.

We are counting on you, as members of the Standing Senate Committee on Official Languages, to advance our rights and support the development of official language minority communities. As our time is short, I'll begin with our main issue, which is specific to British Columbia, and then move on to national issues that we share with the FCFA.

This issue shouldn't come as a surprise, and we've already discussed it many times, but we are emphatic that it requires special attention. Our request is intrinsically linked to the appeal we filed, which was ruled upon by the Federal Court of Appeal on January 20. You'll find more information in the open letter we published on Friday, February 11, 2022, which we have attached to the brief submitted to the committee.

Our specific issue is related to the devolution agreements. First of all, we have been in court for almost 12 years as a result of this type of agreement. These agreements are not of the traditional variety for a program or a shared jurisdiction. The judge also ruled that the province was sovereign at the time of the devolution in question for the duration of the agreement. With this type of agreement, we have systematically been losing our services, because British Columbia does not have any language legislation or policies on services in French. We would like the act to be very specific about agreements of this kind, particularly when language clauses are mentioned in the federal-provincial agreements. Senator Cormier, you asked us earlier what positive measures might result from language clauses. I'd be happy to share the results of our research with you.

In connection with our federal provincial agreements, we share the same issues with the FCFA. We therefore suggest the following amendments: first, that Bill C-13 provide an automatic process to include a francophone addendum to all agreements signed by the federal government. Such clauses should at the very least identify the goals and the means of achieving these objectives, in addition to an accountability process. We spoke about the devolution agreements. I would like to reiterate that it's a key issue for our community.

We are also asking for the designation of a single central agency to coordinate the application of the act. And of course, the final point is the government's obligation to develop a francophone immigration policy whose explicit objective would be to restore the demographic weight of francophones. We support the targets put forward by the FCFA, which would have francophone immigration increase by 12% in 2024 and 20% in 2036.

We are also counting on your commitment to ensure that the modernization of the act would include the items we have just presented, particularly those pertaining to a procedure that would

En tant que membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, nous nous appuyons sur vous pour faire avancer nos droits et soutenir le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Notre temps étant compté, je vais commencer par notre enjeu principal particulier à la Colombie-Britannique, et j'enchaînerai ensuite avec les enjeux nationaux que nous partageons avec la FCFA.

Cet enjeu n'est pas une surprise, et nous en avons déjà discuté à plusieurs reprises, mais nous nous devons d'insister pour que cet élément soit l'objet d'une attention particulière. Notre demande est intrinsèquement liée à notre recours juridique, qui a abouti au verdict de la Cour d'appel fédérale du 28 janvier dernier. Vous trouverez plus d'information dans la lettre ouverte que nous avons publiée le vendredi 11 février 2022 et que nous avons jointe au dossier fourni au comité.

Nous avons un enjeu spécifique lié aux ententes de dévolution. Tout d'abord, nous sommes en cour depuis presque 12 ans à cause de ce type d'entente. Ces ententes ne sont pas des ententes traditionnelles d'un programme ou d'un champ de compétence partagé. La justice a aussi statué que la province était souveraine dans la dévolution en question pour la durée de l'entente. Avec ce type d'entente, nous perdons systématiquement nos services, puisque la Colombie-Britannique n'a aucune législation linguistique ni politique concernant les services en français. Nous souhaitons que la loi soit très précise sur ce type d'entente, particulièrement lorsqu'on mentionne les clauses linguistiques dans les ententes fédéral-provinciales. Sénateur Cormier, vous nous avez demandé plus tôt quelles mesures positives pourraient apporter les clauses linguistiques. Je me ferai une joie de partager avec vous les résultats de nos recherches.

Dans le cadre de nos ententes fédérales-provinciales, nous partageons les mêmes enjeux avec la FCFA. Nous suggérons donc les amendements suivants : premièrement, le projet de loi C-13 doit prévoir un processus automatique d'inclusion d'un pendant francophone à toutes les ententes que signe le gouvernement fédéral. Ces clauses doivent au minimum définir des buts et des moyens d'atteindre ces objectifs et un processus de reddition de comptes. Nous avons parlé des ententes de dévolution. Je veux réitérer que c'est un enjeu essentiel pour notre communauté.

Nous demandons également la désignation d'une seule agence centrale pour coordonner l'application de la loi. Évidemment, le dernier point, c'est l'obligation pour le gouvernement de développer une politique en matière d'immigration francophone ayant pour objectif explicite le rétablissement du poids démographique de la francophonie. Nous appuyons les cibles proposées par la FCFA qui verraient l'immigration francophone augmenter de 12 % en 2024 et de 20 % en 2036.

Nous comptons sur votre engagement pour assurer que la modernisation de la loi comportera les éléments que nous venons de présenter, particulièrement ceux qui touchent au processus

automatically add a francophone addendum to all agreements signed by the federal government. We're hoping for a strong commitment from the committee to ensure that we don't miss this unique opportunity to strengthen the Official Languages Act decisively and to perpetuate Canada's francophonie from coast to coast for the coming decades.

We would like to comment once more on the problematic issues in federal-provincial agreements. If ignored or forgotten, we can expect that the modernization will not have a positive impact in the field for our community. Thank you for hearing us out and for having invited me to share this information with you. I'm available to answer any questions you may have.

The Chair: Thank you, Ms. Crist. We are now going to move on to the question and answer period. We'll begin with Senator Gagné. Please indicate to whom your question is addressed.

Senator Gagné: I'd like to welcome all the witnesses. Thanks for your positive comments about the bill, and also, for British Columbia, your grievances, particularly about the absence of language clauses.

My first question is for the Fédération culturelle canadienne-française. My understanding is that the legislative framework before us is satisfactory. Where it's important to be careful is in the implementation process, meaning that public servants have to be equipped so that they can comply with the legislative framework. For administrative programs, funding is probably the basis for any progress the cultural sector might be able to make under Bill C-13. Have I got that right?

Ms. Morin: You've understood our position accurately. Of course the accountability process under this bill will be crucial for us. Because our organizations in the field are going to be doing the front-line work for this bill once it has been adopted, we will have to be in a position to finance operations in the field coherently to enable workers to do what they so crucially have to do.

Senator Gagné: As we are talking about accountability, I'll ask Ms. Crist to return to the language clauses.

Practically speaking, in the best of all possible worlds, it would be desirable to include language clauses in Bill C-13. In the worst of all possible worlds, they would be included, but some provinces would fail to comply with clauses that might be included in the federal, provincial and territorial agreements. If the provinces did not comply with the agreements, what would

automatique d'un pendant francophone à toutes les ententes que signe le gouvernement fédéral. Nous attendons un engagement fort du comité afin de ne pas rater cette occasion unique de renforcer décisivement la Loi sur les langues officielles et de pérenniser pour les prochaines décennies la francophonie canadienne d'un océan à l'autre.

Nous nous permettons d'insister à nouveau sur le problème des enjeux des ententes fédérales-provinciales. Si cet enjeu est négligé ou oublié, nous pouvons d'ores et déjà prévoir que la modernisation n'aura pas un impact positif sur le terrain pour notre communauté. Je vous remercie de votre écoute et de m'avoir invitée à partager ces informations avec vous. Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président : Merci, madame Crist. Nous allons passer à la période des questions et réponses. Nous allons commencer avec la sénatrice Gagné. Je vous remercie d'indiquer à qui s'adresse la question.

La sénatrice Gagné : Bienvenue à toutes les témoins. Merci beaucoup de nous avoir fait part de vos remarques positives par rapport au projet de loi, mais aussi, pour ce qui est de la Colombie-Britannique, de vos doléances, surtout par rapport à l'absence de clauses linguistiques.

Ma première question s'adresse à la Fédération culturelle canadienne-française. Si je comprends bien, le cadre législatif qui est devant nous est satisfaisant. Là où on doit faire attention, c'est la mise en œuvre, c'est-à-dire qu'il faut outiller les fonctionnaires de façon à ce qu'ils puissent respecter le cadre législatif. En ce qui concerne les programmes administratifs, le financement est probablement la base de tout progrès que le secteur culturel pourrait faire dans le cadre du projet de loi C-13. Ai-je bien compris?

Mme Morin : Vous avez très bien compris notre position. Évidemment, la reddition de comptes qui découlera de ce projet de loi sera cruciale pour nous. Puisque nos organisations sur le terrain sont les bras opérateurs de ce projet de loi qui sera adopté, cela nous amènera à devoir financer de manière cohérente ces bras opérateurs sur le terrain pour qu'ils puissent faire ce qu'ils ont besoin de faire et qu'il est si crucial qu'ils fassent, d'ailleurs.

La sénatrice Gagné : Étant donné que nous parlons de reddition de comptes, je vais me tourner vers Mme Crist pour revenir à toute cette question des clauses linguistiques.

De façon pratique, dans le meilleur des mondes, il serait souhaitable d'inscrire des clauses linguistiques dans le projet de loi C-13. Dans le pire des mondes, elles seraient inscrites, mais il y a des provinces qui ne respecteraient pas les clauses qui pourraient être incluses dans les ententes fédérales, provinciales et territoriales. Si les provinces ne respectent pas les ententes,

we do? How would we administer that? Would it end up in court? Would we have to penalize them by withholding funds? I'm trying to see what the consequences of non-compliance with the language clauses would be.

Ms. Crist: All I can tell you is that failure to comply with language clauses always has disastrous consequences for our community, because it means that our members, the francophones who live in British Columbia, won't have access to services.

For employment services, I am very familiar with one of the five centres that is now closed, because I worked there. Overnight, we dropped from 12 people providing employment services to only one part-time person. This centre provided services to those marginalized people in our society who need the most help. I don't know how the government is supposed to do its work, but the consequences are always the same, meaning that we lose our rights in the field and we're required to go to court over something that should never have happened. We should be able to live, work and have access to services in French without always ending up in court.

I think that demanding language clauses, French-language clauses, right in the act itself, would help us protect our communities. I'm not only talking about British Columbia, because it would be useful from coast to coast.

Senator Gagné: I'd like to hear what you have to say about languages clauses.

Ms. Juneau: The Fédération culturelle canadienne-française firmly believes in this request. We too have agreements in our provinces that pertain to culture and other areas, and they have an impact on our members; the question is how to make sure that the federal government can require an outcome obligation. It seems to me that there must be some models out there. It doesn't have to be a difficult process in terms of accountability, but we need to agree on the tangible outcomes before any agreements are signed and let the province determine how to achieve these outcomes. If the outcomes are not met . . . I'll use the example mentioned by our colleague from British Columbia, where they had a centre that was providing the services, but they lost their funding.

Could there possibly be a mechanism through which the federal government, which has an obligation to support communities, could provide funding directly for the services whose objectives were not met? I'm thinking out loud. It strikes me that if we were to agree on outcome obligations, that a first step might be to put this concept into the act. If that didn't work, then other mechanisms to serve communities not receiving the services in question could be considered.

qu'allons-nous faire? Comment allons-nous gérer cela? Cela se retrouvera-t-il devant les tribunaux? Devrons-nous les pénaliser en retenant des fonds? J'essaie de voir quelles seraient les conséquences du non-respect des clauses linguistiques.

Mme Crist : Je peux simplement vous dire que le non-respect des clauses linguistiques a toujours des conséquences désastreuses pour notre communauté, puisque cela signifie que nos membres, les francophones qui vivent en Colombie-Britannique, n'auront pas accès à des services.

Dans le cadre des services à l'emploi, je connais très bien un des cinq centres qui est maintenant fermé, puisque j'y ai travaillé. Du jour au lendemain, on est passé de 12 personnes qui offraient des services en emploi à une seule personne à temps partiel. Ce centre offrait des services pour les personnes marginalisées qui ont le plus besoin d'aide dans notre société. Je ne peux pas dire comment le gouvernement devrait faire son travail, mais les conséquences sont toujours les mêmes : nous perdons nos droits sur le terrain et nous sommes obligés d'aller devant les tribunaux pour quelque chose qui ne devrait pas avoir lieu. Nous devrions pouvoir vivre, travailler et avoir accès à des services en français sans avoir à toujours nous adresser aux tribunaux.

Je pense que le fait d'insister pour que nous ayons des clauses linguistiques, des clauses francophones, même dans la loi, nous permettrait de protéger nos communautés. Je ne parle pas seulement de la Colombie-Britannique; cela serait utile d'un océan à l'autre.

La sénatrice Gagné : J'aimerais vous entendre sur la question des clauses linguistiques.

Mme Juneau : La Fédération culturelle canadienne-française est solidaire de cette demande. Nous avons également des ententes dans nos provinces qui portent sur la culture, par exemple, et cela a un impact pour nos membres, à savoir comment on assure que le gouvernement fédéral peut demander une obligation de résultat; il me semble qu'il pourrait y avoir des modèles. Cela n'a pas besoin d'être lourd comme reddition de comptes, mais il faut qu'on s'entende en amont de la signature d'une entente sur des résultats tangibles et qu'on laisse à la province le choix des moyens pour atteindre ces résultats. Si les résultats ne sont pas atteints... Je prends l'exemple évoqué par notre collègue de la Colombie-Britannique : ils avaient un centre qui offrait le service, mais ils ont perdu leur financement.

Pourrait-on envisager un véhicule par lequel le gouvernement fédéral, qui a l'obligation de soutenir les communautés, puisse financer directement les services pour lesquels les objectifs ne sont pas atteints? Je réfléchis tout haut. Il me semble que si l'on s'entendait sur des obligations de résultat, ce serait déjà un premier pas d'inscrire ce concept dans la loi. Ensuite, si cela ne fonctionne pas, il y aurait moyen de considérer d'autres véhicules qui permettraient de desservir la communauté qui ne reçoit pas le service en question.

The Chair: I have another question about what you're proposing, Ms. Juneau. We're talking about language clauses because we're talking about agreements between the federal government and the provinces and territories. Basically, another option might also be direct agreements between the federal government and organizations like yours in the field to deliver certain services. Have I got that right?

Ms. Juneau: It's an avenue that could address Senator Gagné's concerns about whether, if a province fails to meet its outcome obligations under the signed agreements, people in the field could be called upon to achieve these outcomes. It seems to me that there might be provinces interested in looking at this model. If they are unable to comply with the language clauses for one reason or another, then the community would have to do it and provide the service that the provincial government cannot.

Senator Mégie: My question is for Ms. Crist. After the launch of the consultations for the new Action Plan for Official Languages, the statistics from the last census were published, and they showed that the francophone community in British Columbia was still very much alive and well. The Office of the Commissioner of Official Languages mentioned an increase of almost 30% in French immersion programs between 2006 and 2016. Do you have data that would show whether these programs have remained as popular from 2016 to 2021?

Ms. Crist: Thank you for the question. I was a teacher for 12 years, and my daughter is also an immersion teacher. I don't have the exact figures unfortunately, but I can say that all over British Columbia it's a lottery system to enrol children in an immersion school. In northern British Columbia, the school boards have been trying to reduce the number of francophone schools offering French immersion courses.

So we have a situation with a population that wants their children educated in French and that strongly wants the immersion schools to get rid of a system that requires them to camp out for three days to have an opportunity to maybe find a space one day for their children. It's really a glaring need. I'll try to get you some information about it. I had the opportunity to meet the Canadian Parents for French team last Friday, who told us about the major challenges in the province.

Senator Mégie: Thank you for your answer. If you have any information, please send it to the committee via our clerk.

Ms. Crist: I'll do that, senator.

Le président : J'ai une question complémentaire par rapport à ce que vous proposez, madame Juneau. On parle des clauses linguistiques, car on parle des ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. Dans le fond, une des options serait aussi qu'il y ait des ententes directes entre le gouvernement fédéral et les organisations comme la vôtre sur le terrain pour livrer certains services. Est-ce que je comprends bien?

Mme Juneau : C'est une avenue qui pourrait répondre aux préoccupations de la sénatrice Gagné, à savoir que si une province ne respecte pas les obligations de résultat qui accompagnent des signatures d'ententes, il y a des gens sur le terrain qui peuvent donner ces résultats. Il me semble qu'il y a peut-être des provinces qui souhaiteraient examiner ce modèle. S'ils ne sont pas outillés pour respecter les clauses linguistiques pour une raison ou pour une autre, il faudrait que la communauté le soit et qu'elle offre le service que le gouvernement provincial ne peut pas offrir.

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à Mme Crist. Depuis le lancement des consultations pour le nouveau Plan d'action pour les langues officielles, les statistiques du dernier recensement ont été publiées et ont montré que la communauté francophone de la Colombie-Britannique demeure vibrante. Le Commissariat aux langues officielles avait parlé d'une augmentation de près de 30 % des inscriptions au programme d'immersion en français entre 2006 et 2016. Avez-vous des données pour voir si ces programmes sont demeurés aussi populaires entre 2016 et 2021?

Mme Crist : Je vous remercie pour la question. J'ai été enseignante pendant 12 ans et ma fille est enseignante en immersion également. Malheureusement, je n'ai pas les chiffres exacts, mais je peux vous dire que partout en Colombie-Britannique, il y a encore une série de loteries pour inscrire son enfant dans une école d'immersion. Dans le Nord de la Colombie-Britannique, les conseils scolaires essaient de réduire le nombre d'écoles qui offrent des cours d'immersion française francophone.

Donc, nous avons une situation avec une population qui souhaite voir ses enfants éduqués en français et qui souhaite ardemment que les écoles d'immersion n'aient plus ce genre de système où l'on doit camper pendant trois jours pour avoir la chance d'avoir peut-être une place pour son enfant un jour. Il y a vraiment un besoin flagrant. Je vais essayer de vous trouver des données à ce sujet. J'ai eu l'occasion de rencontrer l'équipe de Canadian Parents for French vendredi dernier qui nous a parlé de ces grands défis qui existent dans la province.

La sénatrice Mégie : Je vous remercie pour votre réponse. Si vous avez des données, veuillez nous les faire parvenir au comité par l'entremise de notre greffière.

Mme Crist : Certainement, madame la sénatrice.

Senator Dalphond: My question is mainly for Ms. Crist. I'd like to congratulate you for your efforts. Unfortunately, there had to be some legal action to get recognition of the fact that your language rights were not being respected. The appeal court decision was scathing when the federal government asked for a suspension of the application of the appeal court decision. The Chief Justice said that only a "bureaucratic miasma" could explain the federal government's delay and that the request was an abuse of procedure. Those are very harsh words.

A few days later, the Attorney General announced that the federal government was no longer requesting permission to send the appeal to the Supreme Court. You, on the other hand, indicated that you were going to request permission to appeal the decision. Was that done and if so, where do things stand now?

Ms. Crist: It was done the very next day and we are still waiting. The Supreme Court of Canada will be responding within a few months, soon I hope, as to whether or not it will hear our case.

Senator Dalphond: Did the federal government write a brief in opposition to your request?

Ms. Crist: No.

Senator Dalphond: So in principle, you don't have an adversary, and no one is opposed.

Ms. Crist: For now, I think that if the Supreme Court were to hear our case, the federal government would, of course, oppose it.

Senator Dalphond: So you'll be hearing soon from the Supreme Court about the application for permission to appeal, since it takes 4 to 5 months?

Ms. Crist: Yes.

Senator Dalphond: In addition, the federal government announced not only that it would no longer be applying for leave to appeal to the Supreme Court, but that it had provided a notice to the province of British Columbia because it wanted to end the agreement. Since then, has the notice been filed and did it lead to discussions within the provincial government, which perhaps tried to contact your organization to negotiate the sorts of new agreements that could be put in place?

Ms. Crist: Absolutely not. Neither the federal nor the provincial government. We wrote to both and have never received a response of any kind.

Senator Dalphond: And yet, notice had been given to the effect that the agreement had been criticized and that the federal government wanted to end it?

Le sénateur Dalphond : Ma question s'adresse tout d'abord à Mme Crist. Je tiens à vous féliciter pour vos démarches. Malheureusement, il a dû y avoir des démarches judiciaires pour reconnaître le fait qu'on ne respectait pas vos droits linguistiques. La décision de la cour d'appel était un peu cinglante lorsque le gouvernement fédéral a demandé de suspendre l'application de l'arrêt de la cour d'appel. Le juge en chef a dit que seul un « marasme bureaucratique » pouvait expliquer le retard du gouvernement fédéral et que la demande constituait un abus de procédure. Ce sont des mots très durs.

Quelques jours après, le procureur général a annoncé que le gouvernement fédéral ne sollicitait plus la permission de faire appel à la Cour suprême. De votre côté, vous avez indiqué que vous alliez demander une permission d'en appeler de la décision. Est-ce que cela a été fait et si oui, où en êtes-vous?

Mme Crist : Cela a été fait le lendemain de cette déclaration, et nous sommes en attente. La Cour suprême du Canada doit nous dire d'ici quelques mois, rapidement j'espère, si elle souhaite entendre notre cause ou pas.

Le sénateur Dalphond : Est-ce que le gouvernement fédéral a produit un mémoire qui s'oppose à votre demande?

Mme Crist : Non. Il avait l'occasion de faire cela, mais cela ne s'est pas fait.

Le sénateur Dalphond : Donc, en principe, vous n'avez pas d'adversaire, personne ne s'y oppose.

Mme Crist : Pour l'instant, je pense que si la Cour suprême entend notre cause, oui, le gouvernement fédéral s'opposera, évidemment.

Le sénateur Dalphond : Vous devez avoir bientôt une réponse de la Cour suprême sur la demande de la permission d'en appeler, puisque cela prend quatre à cinq mois?

Mme Crist : Oui.

Le sénateur Dalphond : D'autre part, le gouvernement fédéral a annoncé non seulement qu'il n'allait plus interjeter appel devant la Cour suprême, mais qu'il avait donné un avis à la province de la Colombie-Britannique parce qu'il désirait mettre fin à l'entente. Est-ce que, depuis ce temps, l'avis a été donné, et est-ce que cela a provoqué des discussions au sein du gouvernement de la province, qui a peut-être essayé de contacter votre organisation pour négocier quel genre de nouvelles ententes on pourrait mettre en place?

Mme Crist : Absolument pas. Ni le gouvernement fédéral ni le provincial. Nous avons écrit aux deux et nous n'avons reçu absolument aucune nouvelle à ce jour.

Le sénateur Dalphond : Cependant, l'avis a été donné selon lequel l'entente a été dénoncée et que le gouvernement fédéral souhaitait y mettre fin?

Ms. Crist: Yes.

Senator Dalphond: Is anyone currently working on the next phase? Or at least, if they are, you weren't involved?

Ms. Crist: Exactly, but I don't think that there is much happening at that level.

Senator Dalphond: I'm sorry to hear that, particularly as your challenge had been successful, making you the experts on the matter.

Ms. Crist: Winning your point is one thing, but being able to follow through and achieve actual changes will, unfortunately, take time.

Senator Dalphond: You're no longer being opposed, but rather ignored.

Ms. Crist: For now, we're not being opposed, but I think that will change. Particularly if the Supreme Court decides to hear our application, we will launch further proceedings that will be lengthy, exacting and very expensive for our community. I'd rather see our funds used to grow our community rather than spend time in court defending our rights.

Senator Dalphond: Understood. Thank you very much and congratulations on your work.

The Chair: Ms. Crist, were you able to get any help from the Court Challenges Program for what you did? Just to help us understand the ties.

Ms. Crist: I don't have the exact figures, but yes, we did take advantage of this program. The Court Challenges Program covered some of the costs, approximately \$35,000 to \$45,000, for the various levels of the legal proceedings, but it did not cover all of the costs. Our own funds were used in this proceeding over a period of 12 years. The Court Challenges Program doesn't pay all costs, but only a small portion. If we make it to the Supreme Court of Canada in order to continue this proceeding, we'll have significant costs. That's part of the jigsaw puzzle.

The Chair: I can understand that for you, it's important for the Court Challenges Program to be clearly explained in the act?

Ms. Crist: Yes, but perhaps the funds allocated should be more representative of what's truly required, because if you have several appellants when you present a challenge, then, of course, it will cost two, three or four times more, depending on the number of appellants.

Mme Crist : Oui.

Le sénateur Dalphond : Personne ne travaille sur la prochaine étape pour l'instant? Du moins, s'ils y travaillent, ils ne vous ont pas impliqués?

Mme Crist : Exactement, mais je pense qu'à ce niveau, il n'y a pas grand-chose qui bouge.

Le sénateur Dalphond : Je suis désolé d'entendre cela, surtout que vous avez eu gain de cause, alors vous êtes des experts sur la question.

Mme Crist : Avoir gain de cause, c'est une chose, mais pouvoir aller jusqu'au bout et voir des changements, cela prendra du temps, malheureusement.

Le sénateur Dalphond : On ne s'oppose plus à vous, mais on vous ignore.

Mme Crist : Pour l'instant, on ne s'oppose plus à nous, mais je ne pense pas qu'on va en rester là. Surtout si la Cour suprême compte écouter notre requête, nous entamerons une autre procédure qui sera longue, fastidieuse et très coûteuse pour notre communauté. Je préférerais que nos finances servent à l'accroissement de notre communauté plutôt que d'aller en cour pour défendre nos droits.

Le sénateur Dalphond : Je comprends cela. Merci beaucoup. Bravo pour votre travail.

Le président : Madame Crist, est-ce que vous avez bénéficié du Programme de contestation judiciaire pour les démarches que vous avez faites? Juste pour que l'on comprenne les liens.

Mme Crist : Je n'ai pas les chiffres exacts, mais je sais que oui, nous avons bénéficié de ce programme. Le Programme de contestation judiciaire représente une partie, environ 35 000 \$ à 45 000 \$ pour les différents niveaux, les différents ordres juridiques, mais cela ne compense pas pour les fonds que nous devons déboursier. Ce sont nos propres fonds qui ont été engagés dans cette procédure depuis 12 ans. Le Programme de contestation judiciaire ne paie pas tous les frais, mais seulement une maigre partie des frais. Si nous nous rendons en Cour suprême du Canada pour continuer cette procédure, nous aurons des frais assez importants. Je crois que c'est une partie du casse-tête.

Le président : Je comprends que pour vous, il est important que le Programme de contestation judiciaire soit codifié de façon claire dans la loi?

Mme Crist : Oui, mais aussi le fait que les fonds alloués devraient être peut-être plus représentatifs que ce qui est vraiment nécessaire, parce que si vous avez plusieurs appelants quand vous présentez une contestation, évidemment, les fonds seront deux, trois ou quatre fois plus importants en fonction du nombre d'appellants.

The Chair: Thank you, Ms. Crist. I'll get back to some other questions later.

Senator Clement: I'd like to thank the witnesses. Congratulations Ms. Crist, for your last comment about the costs of an appeal in response to a challenge. It's definitely worth talking about this point. I'm pleased to see members of the board of directors; I've had experience with community boards of directors and we're always grateful for your presence here.

Ms. Morin, I'd like to return to your comments about the need for funds to keep your organizations healthy. Can you give us more details with respect to your comments? What's required?

Ms. Morin: Thank you for your question. Any financial and human resource increases in our organizations were negatively affected by the pandemic over the past few years. The arts and culture have always been underfunded, and that has been the case for a long time. Resources are in short supply. The main sources of funding in our sector for those who actually receive funding — I will comment a little later on the organizations that we in the arts and culture sector call orphans — are primarily Canadian Heritage and its Official Languages Support Programs.

Needless to say, this source of funding is restricted owing to its limited envelope. In some instances, it enables us to conduct operational activities, and regular programming, but there is a major problem if we want to do any sector development work.

When I talk about sector development, I mean new emerging issues like francophone immigration. Our organizations also need to move their operations to digital. Also included is cultural diplomacy, and exporting to international venues. All of these, and international efforts in particular, involve expenditures that we can't handle with the funding we receive from Canadian Heritage. For organizations like ours, it means all sorts of fundraising exercises from more or less stable sources, which are often used for projects other than multi-year ones.

The financial structure of our organizations is tenuous, even for those that receive Canadian Heritage funding, and even more so for those that do not. In our application under the next Action Plan for Official Languages, an amount is set aside specifically for these orphan organizations that do not have access to funds from Canadian Heritage and that rely on volunteer work and small budgets collected from municipalities and other community stakeholders that support their activities. It's difficult and exhausting work.

Le président : Merci, madame Crist. Je reviendrai à d'autres questions plus tard.

La sénatrice Clement : Merci aux témoins. Bravo, madame Crist, pour votre dernier commentaire sur le coût d'un appel pour répondre à une contestation. C'est excellent de parler de ce point. Je suis contente de dire de voir les membres du conseil de direction; je viens de ce milieu de conseil de direction en milieu communautaire et c'est toujours apprécié vous voir ici.

Madame Morin, j'aimerais revenir sur vos commentaires concernant le besoin d'investissements pour maintenir la santé de vos organismes. Pouvez-vous aller plus loin dans vos commentaires et nous donner plus de détails sur l'enjeu? De quoi a-t-on besoin?

Mme Morin : Merci de votre question. L'accroissement des ressources financières et humaines dans nos organismes est quelque chose qui a été exacerbé par la pandémie ces dernières années. Cela faisait longtemps, et c'est toujours le cas, que le milieu artistique et culturel était sous-financé. Les ressources manquent. Les principales sources de fonds dans notre milieu, pour ceux qui sont financés — parce que je parlerai plus tard des organismes qu'on appelle dans notre milieu les orphelins — viennent surtout de Patrimoine canadien et des programmes d'appui aux langues officielles.

Évidemment, cette source de financement est restreinte parce qu'il y a une enveloppe restreinte. Ce financement nous permet de faire, dans certains cas, des activités opérationnelles, de programmation régulière, mais il y a une difficulté importante si on veut faire des travaux de développement du secteur.

Quand je parle de développement du secteur, je parle de nouveaux dossiers qui sont émergents, comme l'immigration francophone. Je parle du virage numérique que nos organisations doivent faire. Je parle aussi du dossier de la diplomatie culturelle, le dossier de l'exportation sur la scène internationale. Tous ces dossiers, notamment les dossiers à l'international, ne sont pas des dépenses que l'on peut se permettre avec le financement que l'on reçoit de Patrimoine canadien. Pour des organismes comme les nôtres, cela veut dire qu'on doit aller chercher toutes sortes de financement un peu partout, de sources plus ou moins stables, qui servent souvent pour des projets qui ne sont pas pluriannuels.

Il y a une fragilité dans le montage financier de nos organisations; c'est vrai pour les organisations qui sont financées et c'est encore plus vrai pour celles qui ne sont pas financées par Patrimoine canadien. Dans la demande que l'on fait pour le prochain Plan d'action pour les langues officielles, il y a un montant qui s'adresse justement à ces organismes orphelins, qui n'ont même pas accès aux enveloppes disponibles auprès de Patrimoine canadien et qui s'appuient sur le travail de bénévoles et de petits budgets recueillis au sein des municipalités,

Given that this sector is identified as essential in the act, which places the arts and culture on a pedestal in terms of its development potential, you'd expect a level of funding support that would enable these organizations to keep French-language culture alive. It's interesting to see that at the end of August, a summit was held at the end of the Action Plan for Official Languages consultations. A group of young people had been invited to comment on this event. It's absolutely clear that the things that triggered their interest in continuing their efforts and their community involvement in French were the artistic, cultural and community activities they had engaged in at school and outside the school setting. But if this kind of interest is to be triggered, funding is required.

That's more or less what we're saying. If we want this linguistic and cultural vitality to be supported in our communities, then the means are needed to do so.

Senator Clement: Thank you for this comprehensive answer and thanks for having spoken about the consultation held in August. As for the municipal sector, in this act, there is a great deal of discussion about the provincial and territorial governments. Do you see a role for the municipalities? Should the act pay more attention to the municipal sector?

Ms. Morin: Our organizations are in fact well connected within their municipalities.

Senator Clement: Yes, I know.

Ms. Morin: Yes, you're in a good position to comment on it, probably better than I am. There's already a connection. Just as we've been saying that the cultural community needs to link up with other sectors — I mentioned francophone immigration and the economy — isn't it also true that ties need to be strengthened at all levels? Absolutely. It's part of the equation. The federal government is one answer, but not the only one.

There are all kinds of players who must get involved in this desire to bring culture and the arts alive in French in the communities. There is clearly a place for the municipalities.

The Chair: I have a few questions for the Fédération culturelle canadienne-française. I heard you speaking earlier about the arts and culture. In the bill, in what is identified as an essential sector for enhancing vitality, all the talk is about culture. People increasingly want all the dimensions of their sector to be included.

par exemple, et auprès d'autres acteurs du milieu communautaire qui soutiennent des activités. Je dirais que tout cela se fait de peine et de misère.

Pour un secteur que l'on considère comme essentiel dans cette loi, qui consacre le milieu artistique et culturel comme un secteur essentiel de développement, on doit, de façon cohérente, soutenir le financement qui permet à ces organismes de faire vivre la culture en français. C'est intéressant de voir qu'à la fin du mois d'août, il y a eu un sommet qui a conclu les consultations sur le Plan d'action sur les langues officielles. Un groupe de jeunes étaient invités à se prononcer à cet événement. De toute évidence, un des déclencheurs qui faisait en sorte que ces jeunes poursuivent leur travail et leur implication communautaire en français, c'étaient les activités artistiques, culturelles et communautaires qu'ils avaient faites en milieu scolaire et à l'extérieur du milieu scolaire. Pour que le déclic se fasse, il faut financer ce déclic.

C'est un peu ce qu'on est en train de dire. Si on veut soutenir cette vitalité linguistique et culturelle dans nos communautés, il faudra qu'on se donne les moyens de le faire.

La sénatrice Clement : Merci de cette réponse très complète et merci d'avoir parlé de cette consultation du mois d'août. À propos du secteur municipal, dans cette loi, on parle beaucoup des provinces et des gouvernements territoriaux. Est-ce que vous voyez un rôle pour le secteur municipal? Est-ce qu'on devrait porter plus attention au secteur municipal dans cette loi?

Mme Morin : C'est une excellente question. En fait, nos organisations sont connectées dans leurs municipalités.

La sénatrice Clement : Oui, je le sais.

Mme Morin : Oui, vous êtes bien placée pour en témoigner, probablement même mieux que moi. Il y a déjà une connexion. Au même titre qu'on est en train de dire que le milieu culturel doit se connecter à d'autres secteurs — j'ai parlé d'immigration francophone et d'économie —, est-ce qu'il n'y a pas lieu également de renforcer des liens à tous les niveaux? Absolument. Cela fait partie de l'équation. Le gouvernement fédéral est une réponse, mais ce n'est pas la seule.

Il y a plusieurs joueurs qui doivent s'impliquer dans ce désir de faire vivre la culture et les arts en français dans les communautés. C'est clair. Il y a une place pour les municipalités.

Le président : J'ai quelques questions pour la Fédération culturelle canadienne-française. Je vous entends depuis tout à l'heure parler des arts et de la culture. Dans le projet de loi, dans ce qu'on identifie comme un secteur essentiel d'épanouissement, on ne parle que de culture. Les gens veulent de plus en plus que toutes les dimensions de leur secteur soient incluses.

Are you satisfied with the use of the word “culture”? Do you feel that it captures the entirety of your sector, or should there be further details, within the meaning of the act, in connection with this terminology?

Ms. Juneau: If we had the opportunity to improve what we have now, then, of course, the more precise we are, the better we will be able to ensure that this act protects what we value most. Of course, culture, broadly speaking, can include the arts. Our federation works with the cultural sector and an artistic sector. From that standpoint, if the act could be more precise and speak about the arts and culture sector, we’d be delighted. We wouldn’t object to that; quite the contrary.

Ms. Morin: I’d like to point out that at the federation, we adopted UNESCO’s definition of culture, which includes the arts and heritage. Their concept of culture is broad enough for us to feel included, I think.

Ms. Juneau: If it’s not otherwise mentioned, perhaps a reference to the UNESCO definition of culture could be included in the bill.

The Chair: I’d like to hear what you have to say about consultation. You haven’t talked about it, but we know that the issues between communities, organizations like yours, and the federal government come up often in the consultation process. You briefly mentioned accountability.

Bill C-11, which is being studied at another committee, goes into considerable detail about the various aspects that should be included in the consultation process.

Do you think that this should also be done in the Official Languages Act? If so, could you suggest any criteria or items that should be placed under the “consultation” heading?

Ms. Morin: I would say that the most important subsection in Bill C-11 is 5(2), which not only explains the consultation requirement, but gives specific details about how to conduct it. The level of detail in Bill C-11 is in our view better than what we have in Bill C-13.

So if there were a way of exporting what has been successfully clarified and specified into Bill C-13, we’d be overjoyed.

The Chair: Thank you for those answers. Ms. Crist, when I was in Vancouver, I was rather impressed at the diversity of the francophone community there. The bill stipulates that there will be a francophone immigration policy to be specified.

Do you have any content that you think it would be important to include in this francophone immigration policy? Is that something you have thought about?

Est-ce que le fait que le mot « culture » soit mentionné vous satisfait? Est-ce que vous jugez que cela capte la totalité de votre secteur ou est-ce qu’il devrait y avoir plus de précisions, au sens de la loi, par rapport à cette terminologie?

Mme Juneau : Si on avait la possibilité d’améliorer ce qu’on a devant nous, c’est sûr que plus on est précis, plus on garantit que cette loi protégera ce qui nous est cher. Bien sûr, la culture dans son sens large peut comprendre les expressions artistiques. Notre fédération fonctionne avec un secteur culturel et un secteur artistique. En ce sens, si la loi pouvait être plus précise et parler du secteur des arts et de la culture, on serait ravi. On ne s’opposerait pas à cela, au contraire.

Mme Morin : J’ajouterais qu’à la fédération, on a embrassé la définition que donne l’UNESCO de la culture. À ce chapitre, les arts et le patrimoine sont inclus. Cette notion de culture est assez large pour qu’on puisse s’y reconnaître, je pense.

Mme Juneau : À défaut de préciser, on pourrait peut-être inclure dans le projet de loi une référence à la définition de la culture de l’UNESCO.

Le président : J’aimerais vous entendre sur la question de la consultation. Vous n’en avez pas parlé, mais on sait que les enjeux entre les communautés — et les organisations comme les vôtres — et le gouvernement fédéral se retrouvent souvent dans le processus de consultation. Vous avez parlé un peu de reddition de comptes.

Le projet de loi C-11, qui est à l’étude dans un autre comité, détaille de façon assez précise les différents éléments qui devraient être inclus dans la consultation.

Pensez-vous qu’on devrait faire de même dans la Loi sur les langues officielles? Le cas échéant, avez-vous des idées de critères ou d’éléments qui devraient être contenus dans la rubrique « consultation »?

Mme Morin : Je dirais que le paragraphe important dans le projet de loi C-11, c’est le paragraphe 5(2), qui décline non seulement l’obligation de consulter, mais la manière de le faire de façon assez précise. Il y a un degré de précision dans le projet de loi C-11 qui est, à notre avis, probablement un peu plus précis que ce que l’on voit dans le projet de loi C-13.

Donc, s’il y avait une manière d’exporter ce qu’on a réussi à clarifier et à spécifier dans le projet de loi C-13, on en serait ravi.

Le président : Merci de ces réponses. Madame Crist, lorsque j’étais à Vancouver, j’ai été assez impressionné de voir la diversité de la communauté francophone chez vous. Le projet de loi stipule qu’il y aura une politique en matière d’immigration francophone qui devra être précisée.

Est-ce que vous avez des éléments de contenu qu’il vous semble important d’inclure dans cette politique d’immigration francophone? Est-ce que vous y avez réfléchi?

Ms. Crist: Yes, of course. To quote a number that has already been published, the shortfall of francophones identified in Canada over the past 20 years — we never met the 4.4% objective for francophone immigration — is approximately 78,000 people. That's how many francophones there are in British Columbia. The number is nevertheless revealing.

I can say that, not having had a clear policy on correcting the imbalance . . . It's all very well to say that this year, or perhaps in 2023, we'll manage to meet the 4.4% target officially, but I think we need to aim much higher than that to make up for lost ground. Doing so would have a very positive impact on our communities.

The Chair: You said that you could give me examples of positive measures that might be taken under Part VII.

Ms. Crist: Yes. In connection with our cause, we spoke earlier about devolution agreements. These provincial and federal agreements, even though the subject was only employment, can affect health care, health, education — in fact all fields of jurisdiction, whether shared or provincial.

Here's a simple example. When we signed daycare agreements, there were agreements between all the provinces and all the territories. Unfortunately, in British Columbia, as in many provinces and territories, there was no clause about providing specific spaces for francophones when these new child care centres were created. So every agreement should concretely include clauses stipulating that certain services are reserved for francophones. That would mean there would be no guarantee of French-language child care centres.

The Chair: When we were in British Columbia, I heard that your government had a policy plan on services in French. I wonder whether including a language clause would help this plan. To put my question otherwise, what influence can you exert over your government on this French-language services policy? How in this instance would the Official Languages Act and the federal government become partners to help you ensure that the policy is sound and meets your needs?

Ms. Crist: I'm sure that there is goodwill on the part of the minister, Mr. Dix, in this area. My colleagues and the various boards of directors have worked on it for a long time. However, whatever the goodwill may be, it will not necessarily include what we would want or need. Negotiations are still underway.

However, I think that unless Bill C-13 is adopted — with substantive amendments — we would remain at the mercy of any form of instability.

Mme Crist : Oui, bien sûr. Pour citer un chiffre qui a déjà été publié, le manque de francophones que nous avons constaté au Canada au cours des 20 dernières années — nous n'avons jamais atteint l'objectif de 4,4 % en immigration francophone — est d'environ 78 000 personnes. Cela représente les francophones de la Colombie-Britannique. Ce chiffre est quand même révélateur.

Je peux dire que le fait de ne pas avoir de politique de rattrapage claire... On a beau dire que cette année, peut-être en 2023, on arrivera à atteindre la cible de 4,4 % officiellement, mais je pense que nous devrions viser une augmentation beaucoup plus grande afin de rattraper le manque que nous avons vu. Cela aurait un impact très positif sur nos communautés.

Le président : Vous avez précisé que vous pourriez me donner des exemples de mesures positives qui pourraient être prises en fonction de la partie VII.

Mme Crist : Oui. Par rapport à notre cause, on a parlé tout à l'heure des ententes de dévolution. Ces ententes provinciales et fédérales, même si on n'a parlé que de l'emploi, peuvent toucher les soins de santé, la santé, l'éducation, tous les champs de compétence, qu'ils soient partagés ou provinciaux.

Voici un exemple simple. Quand nous avons conclu les ententes pour les garderies, il y a eu des ententes entre toutes les provinces et tous les territoires. Malheureusement, en Colombie-Britannique, comme dans beaucoup de provinces et territoires, il n'y a pas eu de clause pour s'assurer de réserver des places spécifiques pour les francophones lors de la création de ces nouvelles garderies. Donc, il faudrait concrètement inclure dans ces ententes des clauses stipulant que nous réservons des services pour les francophones dans n'importe quelle entente. Cela voudrait donc dire qu'il n'y aurait pas de garderies en français assurées.

Le président : Lorsque nous étions en Colombie-Britannique, j'ai entendu dire que votre gouvernement a un projet de politique sur les services en français. Je me demande si l'inclusion d'une clause linguistique aiderait ce projet. Pour poser ma question autrement, quelle influence pouvez-vous exercer sur votre gouvernement sur cette politique des services en français? Comment, en ce sens, la Loi sur les langues officielles et le gouvernement fédéral pourraient-ils être des partenaires pour vous aider à faire en sorte que cette politique soit solide et qu'elle réponde à vos besoins?

Mme Crist : Je suis certaine qu'il y a de la bonne volonté de la part du ministre Dix dans ce dossier. Mes collègues et les différents conseils d'administration y ont travaillé depuis fort longtemps. Cependant, quelle que soit la bonne volonté, cela ne se traduira pas forcément par ce que nous souhaitons ou ce dont nous avons besoin. Ce sont encore des négociations en cours.

Par contre, je pense que sans l'adoption du projet de loi C-13 — avec des amendements solides —, nous serons toujours à la merci de n'importe quelle instabilité.

A policy is not a statute. If we ever get a French-language services policy in British Columbia, we'll be very happy. But would the policy go far enough to truly meet our needs? I still don't know. I think that Bill C-13 could be considered our lifeline.

The Chair: Thank you for that.

Senator Mockler: I'd like to thank you, Ms. Crist. Since 1977, your organization has made a lot of progress. I'd like to congratulate you and everyone from your community for the hard work you have done.

You have all kinds of experience in dealing with every level of government. Do you feel that Bill C-13 goes as far as you would like with respect to your mission of promoting the artistic and cultural expression of francophone and Acadian communities?

Ms. Juneau: I'll make a start and then let Ms. Morin continue.

An even stronger bill would include the cultural access issue. That goes back to the earlier discussion with Senator Clement about what our organizations need in the field to provide access to culture. If the claim is that culture is essential to the development and vitality of our communities, then citizens have to have access to it where they live. If the bill included the access to culture concept, we would be thrilled.

I'm not sure whether Ms. Morin would like to add anything.

Ms. Morin: That answer pretty well covers it. The starting point is the protection of language and culture. If these are protected, then we would go so far as to include the concept of access, which would enable the organizations to enable that culture to thrive and for people to have access to it. If the arts and culture are available, and a rich program enables people to enjoy them, to meet artists, and to feel emotional about it all, then we'll have made a good deal of progress. We will have come full circle in terms of protecting language and culture, and covered every aspect, including access.

Senator Mockler: How would you like to see this worded in Bill C-13?

Ms. Morin: To cover the access concept?

Senator Mockler: Yes.

Ms. Morin: I could get back to you with specific wording. Based on our understanding and the opinions we've heard, there might, in Part VII, and more specifically in the section about

Une politique n'est pas une loi. Le jour où nous aurons une politique de services en français en Colombie-Britannique, nous serons très heureux. Mais est-ce que cette politique ira assez loin pour répondre réellement à nos besoins? Je ne le sais toujours pas. Je pense que le projet de loi C-13 est notre bouée de sauvetage, en quelque sorte.

Le président : Merci de vos réponses.

Le sénateur Mockler : Je veux vous remercier, madame la présidente. Depuis 1977, votre organisation a fait beaucoup de progrès. Je veux vous féliciter, vous et les gens de votre communauté, pour le travail difficile que vous faites.

Vous avez beaucoup d'expérience à traiter avec les gouvernements, peu importe le gouvernement. Est-ce que vous trouvez que le projet de loi C-13 va aussi loin que vous le voudriez quant à votre mission de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes?

Mme Juneau : Je vais commencer, puis je laisserai Mme Morin poursuivre.

Un projet de loi encore plus fort engloberait l'enjeu de l'accès à la culture. Cela rejoint un peu la discussion de tout à l'heure avec la sénatrice Clement sur les moyens dont nos organismes ont besoin sur le terrain pour donner accès à la culture. Si on dit que la culture est essentielle au développement et à l'épanouissement de nos communautés, il faut que les citoyens et citoyennes aient accès à cette culture sur le terrain. Si le projet de loi comprenait aussi une notion d'accès à la culture, on serait ravi.

Je ne sais pas si Mme Morin aimerait ajouter quelque chose.

Mme Morin : La réponse est assez complète. Le point de départ est la protection de la langue et de la culture. Si on les protège, on ira jusqu'à la notion d'accès, qui permet à ces organismes de faire vivre cette culture et aux gens d'y avoir accès. Si les arts et la culture sont disponibles, qu'il s'agisse d'un programme riche permettant aux gens de consommer cette culture, de rencontrer des artistes, de s'émerveiller devant toute cette littérature, on aura fait un bon bout de chemin. On aura vraiment ainsi bouclé la boucle sur le plan de la protection de la langue et de la culture. On se sera ainsi attardé à toutes les étapes, y compris l'accès.

Le sénateur Mockler : Quel libellé aimeriez-vous voir dans le projet de loi C-13?

Mme Morin : Pour représenter cette notion d'accès?

Le sénateur Mockler : Oui.

Mme Morin : Je pourrais vous revenir avec un libellé précis. Selon notre compréhension et les avis que nous avons entendus, il pourrait y avoir, dans la partie VII, et plus spécifiquement dans

institutions, be some places where the wording in question would be very appropriate.

Senator Mockler: Which department, or combination of departments, do you think would be in the best position to achieve the objectives you would like to meet?

Ms. Morin: It might be a combination of departments. We're in favour of this idea of a strong central agency to handle accountability and the overall structure. We also think that some amendments suggested by the FCFA would provide a degree of balance in terms of the role to be played by Canadian Heritage with respect to culture. This would involve regional offices that are in touch with what's happening on the ground. That department has expertise in dealing with our communities, and with the programs and public policies that affect us. More broadly, and that's what's interesting in this bill, there is the matter of institutions. It might also be possible to get some ideas from other departments that clearly need to give this some thought. Another possibility would be to work together with them to broaden our field of action.

At the FCCF, we have really emphasized intersectoral work, which allows for contacts with other sectors that have a role to play. I spoke about immigration earlier. This department would accordingly be a potential ally. The same goes for Employment and Social Development Canada, and Industry Canada. All the institutions and departments could play a role in this. The next bill should therefore further encourage intersectoral and interdepartmental efforts.

Senator Mockler: With all of your experience.

Ms. Morin: With our experience and the need to apply this artistic and cultural lens to communities other than ours.

Senator Mockler: Were you suitably consulted on Bill C-13?

Ms. Morin: The consultation process was spread over several months, or even years. Our sector participated very actively in the consultations. We had the opportunity to put forward the points that concerned us. We were heard on most of these points.

Ms. Juneau: We also know that this issue has been in the crosshairs for several years. We're eager for the bill to be adopted. We also know that it's going to be a historic moment. We have been living with the current act for 60 years. It's not going to be reviewed within a couple of years. Now is the time to act. We can't miss this historic opportunity. We need to do everything possible in terms of the review of the act to ensure that our communities will continue to prosper. If we miss it, I'm

la partie où il est question des institutions, des articles où l'on verrait bien vivre le libellé en question.

Le sénateur Mockler : Quel ministère, croyez-vous, serait le mieux placé — et il peut s'agir d'une combinaison de ministères — pour réaliser les objectifs que vous réclamez?

Mme Morin : Ce pourrait être une combinaison de ministères. Nous appuyons cette idée d'une agence centrale forte qui s'occupe de la reddition de comptes et du cadre qui l'entoure. Nous pensons aussi que certains amendements apportés par la FCFA amènent un certain équilibre par rapport au rôle que doit jouer Patrimoine canadien en ce qui a trait à la culture. Ce sont des bureaux régionaux qui ont des antennes sur les réalités du terrain. Ce ministère a une expertise sur nos communautés, les programmes et les politiques publiques qui nous touchent. De façon plus large, et c'est ce qui est intéressant dans ce projet de loi, il y est question des institutions. On peut ratisser assez large dans d'autres ministères qui ont certainement une réflexion à faire. On pourrait aussi travailler en collaboration avec eux pour justement étendre notre action.

À la FCCF, on a beaucoup mis de l'avant le travail intersectoriel, qui permet d'aller à la rencontre d'autres secteurs qui ont un rôle à jouer. J'ai parlé plus tôt d'immigration. Ce ministère serait donc un allié potentiel. Il en va de même pour Emploi et Développement social Canada et Industrie Canada. L'ensemble des institutions et des ministères peuvent jouer un rôle dans ce dossier. Ce prochain projet de loi devra encourager davantage le travail intersectoriel et interministériel.

Le sénateur Mockler : Avec l'expérience que vous avez.

Mme Morin : Avec notre expérience et la nécessité d'appliquer cette lentille artistique culturelle dans d'autres milieux que le nôtre.

Le sénateur Mockler : Avez-vous été suffisamment consultés sur le projet de loi C-13?

Mme Morin : La consultation s'est échelonnée sur plusieurs mois, voire plusieurs années. Notre milieu a participé de façon très active aux consultations. Nous avons eu la chance de faire valoir les points qui nous préoccupent. Nous avons été entendus sur une majorité de points.

Mme Juneau : Nous sommes aussi conscients que ce dossier est dans le collimateur depuis quelques années. Nous avons bien hâte que le projet de loi soit adopté. Nous constatons également que c'est un rendez-vous historique. Nous vivons avec la loi actuelle depuis 60 ans. On ne révisera pas cette loi dans deux ans. C'est maintenant qu'il faut agir. Nous ne voulons pas rater ce rendez-vous historique. Il faut faire tout ce que nous pouvons, dans le contexte de la révision de la loi, pour que nos

worried about the future. We can't miss the chance to ensure that this act is effective, enforceable, comprehensive, and that it has teeth.

Senator Mockler: With your experience, you are aware that it's possible to propose amendments or even to proceed through regulations. Which of those options would you prefer?

Ms. Morin: I would say both.

Ms. Juneau: As you can see, she has experience.

The Chair: Those are wise and creative words. I have a final short question. There's been a lot of discussion on language rights. Would you say that the Official Languages Act is also an instrument that affirms the cultural rights of official language minority communities? From that standpoint, it goes beyond just language. It affects issues of expression and accessibility. Could you tell us more about cultural rights, and why Bill C-13 is so important for the affirmation and respect of cultural rights?

Ms. Morin: I think that some links have to be made, including with the official languages charter and other international treaties that Canada has signed. To answer your question, through the work we do in the field, we see a genuine link between the protective rights in this act and cultural rights, which provide access to language and culture.

The Chair: Thank you very much. On that note, Ms. Crist, thank you for having joined us to testify virtually from Vancouver. Your comments and thoughts will enlighten our debates, and contribute in particular to the drafting of our report on this pre-study.

I'd also like, on behalf of the committee members, to thank the Fédération culturelle canadienne-française and its members here today for the work you have done on the ground. I appreciate it in view of my previous experience in your sector. Of course, there is no language without culture. You are the leading workers in these efforts in the field. Thank you very much for your testimony. On that note, we are going to end the meeting.

(The committee adjourned.)

communautés continuent de s'épanouir. Si on rate ce rendez-vous, je suis inquiète pour la suite. Il ne faut pas rater la chance de faire en sorte que cette loi soit opérante, mordante, exécutoire et globale.

Le sénateur Mockler : Avec votre expérience, vous savez qu'il est possible de proposer des amendements ou encore de procéder par voie de réglementation. Laquelle de ces options préférez-vous?

Mme Morin : Je dirais les deux.

Mme Juneau : Comme vous le voyez, elle a de l'expérience.

Le président : Voilà des paroles sages et créatives. J'ai une dernière petite question. On parle beaucoup de droits linguistiques. Diriez-vous que la Loi sur les langues officielles est aussi un instrument d'affirmation des droits culturels des communautés de langue officielle en situation minoritaire? En ce sens, tout le dossier dépasse la langue. Cela touche la question de l'expression et de l'accessibilité. Pouvez-vous nous en dire plus sur cette question des droits culturels, et pourquoi le projet de loi C-13 est-il si important pour l'affirmation et le respect des droits culturels?

Mme Morin : Je pense qu'il y a des liens à faire, notamment avec la Charte sur les langues officielles et d'autres traités internationaux que le Canada a signés. Pour répondre à votre question, en appliquant la lentille du travail que nous faisons sur le terrain, nous voyons un lien réel entre les droits de protection conférés dans cette loi et les droits culturels, qui permettent de bénéficier d'un accès à sa langue et sa culture.

Le président : Merci beaucoup. Sur ce, madame Crist, merci d'avoir été parmi nous et d'avoir témoigné à partir de Vancouver. Vos commentaires et réflexions vont éclairer nos débats, et surtout l'élaboration de notre rapport sur cette étude préalable.

À la Fédération culturelle canadienne-française et à ses membres ici présents, puisque je suis un peu issu de votre secteur, je tiens à vous remercier, au nom des membres du comité, pour le travail que vous faites sur le terrain. Évidemment, il n'y a pas de langue sans culture. Vous êtes les premiers ouvriers et ouvrières de ce travail sur le terrain. Merci beaucoup de vos témoignages. Sur ce, nous allons conclure la séance.

(La séance est levée.)